



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°2014 VENDREDI 16 MAI 2014

## Mucodec La crise sociale est-elle vraiment passée ?

À les observer de loin, les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec) affichent une image de sérénité. Pourtant, depuis septembre 2013, une violente tempête a agité cette société au point d'en emporter le directeur général, le Français Gérard Legier. Entré en fonction le 26 avril dernier, son remplaçant, Dieudonné Ndinga Moukala, prône «le changement et le renouveau». Retour sur ce que d'aucuns ont considéré comme «une révolution silencieuse»

Page 5



### MUSIQUE

## Édo Ganga invite les jeunes à «peaufiner leurs textes»

L'artiste musicien octogénaire, un des rares témoins et acteurs de la création et de la vie du légendaire groupe Les Bantous de la capitale, a retracé le 14 mai à Pointe-Noire, son épopée musicale, mêlée à celle de ce groupe et de la



rumba congolaise.

«L'artiste est un éducateur, un instituteur. Il réunit les gens avec des textes corrects. Mais par rapport à ce qu'on entend à travers certaines chansons, cela nous gêne. C'est comme si on n'a rien fait avant eux. Les jeunes doivent peaufiner leurs textes et non propager des insanités», a-t-il déploré.

Page 20

### ÉDITORIAL

## Représentativité

Page 2

### HUMANITAIRE

## Près de 2 500 opérations chirurgicales réalisées par la mission Mercy Ships

Le navire hôpital Africa Mercy a achevé sa mission le 13 mai à Pointe-Noire, après dix mois d'activités qui ont permis à cette mission, initiée par l'ONG américaine Mercy Ships et ses partenaires congolais, de soigner plusieurs centaines de patients à travers le Congo parmi lesquels 2 449 ont subi des opérations de chirurgie.

Des pathologies telles des tumeurs, des fentes labiales, ainsi que bien d'autres ont donné lieu à des interventions de chirurgie réparatrices, de même que des professionnels congolais ont bénéficié d'un encadrement dans la chirurgie, l'anesthésie, les soins infirmiers ou les techniques de stérilisation.

Page 20

### TRANSPORT AÉRIEN

## ECAir offre des commodités d'embarquement aux passagers venant de Kinshasa

La compagnie aérienne, Equatorial Congo Airlines (ECAir), a officiellement ouvert son bureau de Kinshasa en vue de faciliter les formalités d'embarquement des passagers de cette ville désireux d'emprunter ce vol à destination de Dubaï, au Moyen Orient, qu'elle dessert en vol direct depuis le 31 mars 2014.

Située à la Gombé, en plein cœur de Kinshasa, cette agence donne la possibilité aux passagers enregistrés à partir de la capitale de la RDC d'être pris en charge durant leur traversée jusqu'à l'embarquement à l'aéroport Maya-Maya.



Page 3

### TRAVAUX DU COMPLEXE SPORTIF DE KINTÉLÉ

## Les entreprises s'expliquent sur les conditions de travail

Réagissant aux propos des employés locaux sur les conditions de travail pénibles sur les chantiers (Les Dépêches de Brazzaville n°2011 du 13 mai 2014), Junhai Li et Feng Yu, respectivement directeur général de la société Zhengwei (WIETC) et directeur chez Syno-Hydro, en charge des travaux du complexe sportif et de la cité des 11<sup>e</sup> Jeux africains, répondent à certaines préoccupations exprimées par les ouvriers.

Page X.

### CRISE CENTRAFRICAINE

## Le Congo rend hommage à deux soldats de la RDC



Décédés en République Centrafricaine, les dépouilles mortelles du sergent-major Mokili Amigo et du sergent Mokokambili Innocent, en provenance de Bangui, ont reçu les honneurs des Forces armées congolaises, à Brazzaville, où elles étaient en transit pour Kinshasa. Une cérémonie funèbre organisée à la morgue municipale de la ville capitale où ces corps ont été déposés la veille a permis de rappeler les circonstances de la mort de ces deux sous-officiers des suites d'un accident de circulation et de maladie, respectivement à Bangassou et à Bria en République Centrafricaine.

Page 8

## ÉDITORIAL

## Représentativité

L'erreur que commettent, et cela depuis fort longtemps, les petits groupes qui s'agitent sur la scène politique en prétendant incarner une partie de l'opinion publique est de ne pouvoir démontrer qu'ils sont représentatifs. Ne comptant dans leurs rangs aucun élu national ou local, ne réunissant à grand-peine que quelques dizaines ou centaines de militants, ne survivant qu'en s'agglomérant de temps à autre devant la presse pour incarner un «front», une «coalition», un «mouvement» qui n'existent évidemment pas, ces agités ne pèsent rien sur la scène politique congolaise. Mais ils en projettent une image déformée qui n'est guère acceptable.

D'où l'idée que nous énonçons ici sans passion, mais avec une ferme conviction fondée sur l'observation quotidienne et attentive de la scène publique, selon laquelle la classe politique ferait bien de mettre de l'ordre dans ses rangs si elle veut que le peuple congolais continue de lui faire confiance. Aucune démocratie au monde, en effet, ne saurait admettre que des groupuscules dépourvus de base populaire et constitués autour d'un homme ou d'une femme ne représentant qu'eux-mêmes parviennent à faire croire qu'ils incarnent un courant d'opinion ou une partie notable du corps électoral.

Évoquer cette question alors que notre pays entre dans une phase cruciale de son existence qui sera marquée à coup sûr par des scrutins essentiels – élections locales, élections sénatoriales, élection présidentielle, élections législatives –, mais peut-être aussi par un référendum visant à changer la Constitution n'a rien d'étonnant ni d'anormal. Vingt-deux ans après avoir opté pour la démocratie, le Congo a effectivement besoin de clarifier sa vie politique en organisant celle-ci, comme cela se fait partout ailleurs dans le monde, autour de partis et de mouvements représentatifs, structurés, ayant des bases réellement populaires. C'est à ce prix et à ce prix seulement qu'il sera reconnu par le reste de la planète comme une démocratie au sens plein du terme.

Est-il absurde ou exagéré, dans un tel contexte, de suggérer que le législateur se penche à nouveau sur la question et se préoccupe de faire appliquer les textes qui régissent la vie politique dans notre pays?

Les Dépêches de Brazzaville

## FRANCOPHONIE

## Brazzaville va accueillir l'Assemblée régionale Afrique

Du 26 au 27 mai, les présidents des Assemblées nationales des pays d'Afrique francophone se réuniront à Brazzaville dans le cadre de la 22<sup>e</sup> session de l'Assemblée régionale Afrique.



Les parlementaires

Au cours de ces assises, les participants procéderont, entre autres, à la modification du Règlement de l'Assemblée régionale Afrique conformément aux décisions de la sixième conférence des présidents d'Assemblée et de sections, réunis à Bujumbura, au Burundi, les 3 et 4 avril dernier.

L'information sur ces assises du 26 mai a été donnée par le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, à l'occasion de la clôture de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée nationale, le 14 mai à Brazzaville.

Les participants auront également à échanger les vues sur les thèmes : «Constitution post-transitions et gouvernance démocratique en Afrique francophone» et «le rôle des parlements dans la gouvernance en Afrique francophone». En ce qui concerne le dernier thème, Justin Koumba a rappelé que dans un système démocratique, le Parlement

était le lieu par excellence de l'expression de la volonté populaire par des représentants légitimes issus des processus électoraux réguliers, transparents, pluralistes et crédibles.

Abordant le premier thème, il a déclaré que si les Constitutions des États reconnaissent et consacrent ce rôle des parlements, il reste que, dans la pratique du pouvoir, des variables déterminent les comportements et des évolutions qui affaiblissent l'institution parlementaire et diminuent la portée de son rôle, plus spécialement en matière de contrôle des finances publiques en particulier, et de l'action du gouvernement, en général.

Cette 22<sup>e</sup> session sera suivie de la conférence parlementaire de haut niveau sur le changement climatique qui se tiendra le 28 mai à Brazzaville. Cette conférence se tient, a dit Justin Koumba, en prélude au Sommet de Paris sur les changements climatiques qui aura lieu en 2015.

L'un des objectifs de la réunion de Pa-

ris sera de poser les jalons pour augmenter l'ambition des engagements pour la période post 2020. Ces engagements, a indiqué Justin Koumba, se prendront conformément aux orientations de développement des pays et devront contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables, notamment la lutte contre la pauvreté pour un développement durable.

Il a invité les députés à s'impliquer dans la préparation de cette conférence qui déterminera les politiques sectorielles de développement en termes d'activités sobres en carbone. La pertinence d'une telle réunion, a-t-il ajouté, devra contribuer à l'information et à la sensibilisation des parlementaires africains pour leur permettre de jouer efficacement leur rôle de décideurs politiques, tout en constituant une étape essentielle de la préparation du Sommet de Paris.

Roger Ngombé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétaire : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)  
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou  
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luca Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolorma, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de

la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

## Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétaire : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces :

Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet,

Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble

Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriescongo.com

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## TRANSPORT AÉRIEN

## ECAir inaugure son siège de Kinshasa

La compagnie aérienne Equatorial Congo Airlines (ECAir) a officiellement ouvert son bureau de Kinshasa en vue de faciliter les formalités des passagers de cette ville désireux d'emprunter ce vol vers d'autres destinations, notamment Dubaï au Moyen-Orient.



Les deux délégations à l'inauguration de l'agence

Située à la Gombé, en plein cœur de la ville, cette agence donne la possibilité aux passagers en provenance de la République démocratique du Congo de s'enregistrer directement à partir de Kinshasa où ils seront pris en charge durant leur traversée jusqu'à l'embarquement à partir de l'aéroport de Maya-Maya qui se veut le hub d'ECAir au niveau de l'Afrique centrale.

L'ouverture de cette agence par la directrice générale d'ECAir, Fatima Beyina Moussa, en présence des autorités de Kinshasa, en l'occurrence le gouverneur de cette ville, André Kimbuta, constitue pour les deux parties,

**« Entre Brazzaville et Kinshasa existe une coopération spéciale. C'est dans ce cadre, pendant que les médias continuent à envenimer la situation des expulsés, que les villes de Brazzaville et Kinshasa continuent à chercher le contraire pour prouver à la face du monde que ses deux peuples ne sont qu'un seul »**

le témoignage du raffermissement des relations séculaires qui existent entre ces deux villes les plus rapprochées au monde. « Entre Brazzaville et Kinshasa existe une coopération spéciale. C'est dans ce cadre, pendant

nous devons faire en sorte que les Kinois qui veulent se rendre à Dubaï en vol direct sans passer par Nairobi ou Addis-Abeba puissent traverser le fleuve et monter dans l'avion d'ECAir sans passer par Nairobi ni Ad-

dis-Abeba », a précisé le gouverneur de Kinshasa, rappelant que les liens entre les deux villes vont bon train.

Initiative menée, en partie par la Commission spéciale de coopération entre les deux capitales (COSPECO), l'ouverture de cette agence a été également saluée par l'administrateur maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouelondolé, qui a assisté à l'embarquement des passagers venus de Kinshasa. « Ce programme qui se concrétise était prévu depuis quelque temps entre le gouvernement de la ville de Kinshasa, la directrice d'ECAir et moi-même, en tant que maire de Brazzaville. C'est un processus qui permet à nos frères et sœurs de Kinshasa de traverser le fleuve dans les meilleures conditions pour prendre ECAir et se mouvoir vers d'autres destinations, notamment Dubaï au Moyen-Orient », a indiqué Hugues Ngouelondolé.

En effet, loin des supputations et des déclarations non fondées faites par certains à partir de Kinshasa sur l'opération de police « Mbata ya bakolo » initiée par Brazzaville, l'ouverture d'une agence ECAir à Kinshasa est saluée par les Kinois. En témoigne cette passagère qui a fait la traversée du fleuve : « Nous saluons la compagnie ECAir et l'ouverture de cette agence à Kinshasa. Cela nous permet à la fois de limiter les dépenses et de gagner en temps, contrairement à d'autres vols où nous étions soumis à de longues heures d'attente en escale. »

Guy-Gervais Kitina

## AFRIQUE CENTRALE

## La BDÉAC soutient le secteur privé

**La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDÉAC) promet d'accompagner les Petites et moyennes entreprises, les Petites et moyennes industries, les opérateurs économiques individuels ainsi que les artisans des États membres, en finançant leurs projets.**

La décision ressort de la première séance ordinaire du conseil d'administration 2014 de cette organisation sous-régionale, qui s'est tenue le 15 mai à Brazzaville. Le premier sujet abordé a concerné le financement accordé à une usine de transformation de bois, Likouala Timber, installée au nord du Congo. « Il faut que les Petites et moyennes entreprises soient accompagnées pour qu'elles sortent de l'informel, et soient légalement et juridiquement reconnues. Il est aussi important qu'elles aient un minimum au niveau du système d'information, une comptabilité pour mieux les situer dans leurs activités et leur environnement », a déclaré le président du conseil d'administration de la BDEAC, Michaël Adandé.

Une étude pour définir un cadre d'accompagnement des acteurs dudit secteur dans le domaine agricole, est également prévue. Notons que pour concrétiser tous ces projets, la BDEAC compte tisser des partenariats encore plus solides avec les organismes de microfinance ainsi que les banques.

En outre, les problèmes de gouvernance ainsi que la poursuite des financements des projets de construction d'infrastructures ont également été abordés lors de ces travaux. « Nous disposons de tous les atouts pour construire des routes nous permettant de circuler librement dans la zone de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale, sans avoir l'impression de voyager », a-t-il souligné, avant d'ajouter que l'ensemble de ces projets rendra la banque plus efficace en termes d'impact social et économique.

Par ailleurs, passant en revue les activités de 2013, Michaël Adandé a indiqué qu'elles ont été marquées par la consolidation des efforts déployés par toutes les parties prenantes de cette institution. En effet, le niveau des engagements pris au titre des financements, l'état du portefeuille des prêts et l'indice du recouvrement ont constitué, selon lui, autant d'indicateurs clés à l'atteinte des objectifs à court terme de la BDÉAC.

Lopelle Mboussa Gassia

## ÉMERGENCE ÉCONOMIQUE

## Le débat initié par le Cepad laisse les participants sur leur soif

**La conférence débat sur l'émergence économique, organisée le 13 mai à Brazzaville, par le Centre de prospective pour le développement (CEPROD), a certes mobilisé du monde. Seulement, les attentes des invités n'ont pas été comblées. Nombreux ont quitté la salle sur leur soif, malgré les arguments développés par le conférencier, Antoine Ngakosso.**

Pour les enseignants, étudiants et autres passionnés du débat, celui-ci a été désorienté. Ils attendaient du conférencier, outre les aspects théoriques, qu'il ramène le débat dans le contexte congolais. Une contextualisation du débat qui aurait permis aux uns et autres d'apprécier la pertinence de la question telle

qu'elle se présente au Congo. De nombreuses observations dans l'assistance. La première, l'apparition de nombreux acronymes pour désigner les rassemblements des pays émergents ou potentiels. La seconde, la volonté manifeste des dirigeants des États à faire évoluer leurs économies vers l'émergence à un horizon bien déterminé. Il a été observé par exemple que le Congo ne figure pas parmi les nombreux acronymes alors que la volonté politique est affichée d'aller vers l'émergence. D'où cette question au conférencier : l'émergence du Congo est-elle possible en 2025 ? Est-ce un slogan ou une illusion ? Des interrogations, de spécialistes et de néophytes, au regard de l'argumentaire du conféren-

cier. Les « laissés sur soif » ont exigé des pré-requis et des critères consensuels de l'émergence d'une économie. Pour ces derniers, le débat devrait se focaliser sur ces éléments. Le professeur Antoine Ngakosso a passé en revue les conditions préalables de l'émergence économique avant de s'appesantir sur les critères et les étapes exigés pour un pays candidat à l'émergence.

« On voudrait savoir si l'émergence est un modèle ou encore une étape. En parlant de ce concept, même s'il n'existe pas une définition consensuelle, il y a eu des gens, sous d'autres cieux, qui ont pu créer un cadre analytique permettant de dégager des indicateurs susceptibles de mieux renseigner

sur la notion d'émergence », a décrié un participant. Affichant leur indignation, certains participants ont, dans le jeu de questions-réponses, consenti que le Congo est un pays émergent. Reste qu'il existe des insuffisances à corriger au nombre desquelles la formation des citoyens. « Arrêtons de consommer les concepts des autres. Un pays ne peut pas être émergent sans son secteur privé », a expliqué un autre participant non sans évoquer l'immigration et d'autres questions. Des interventions qui n'ont pas laissé le conférencier indifférent. Antoine Ngakosso a dû circoscrire le débat. On retiendra que son exposé portait sur les critères d'un pays émergent. « À vous de juger et de comparer

au contexte congolais ! », a-t-il lancé. Il s'agit, par-delà tout de permettre aux décideurs publics d'apprécier si la trajectoire économique et sociale que suit le Congo conduit vers l'émergence ou l'en éloigne. « Chaque citoyen a sa pierre à apporter dans l'édification du développement. Mais nous savons aussi que le développement est une œuvre d'une longue haleine. L'émergence économique n'est qu'une étape (...) Nous avons du pain sur la planche et nous devons l'avoir en esprit car pour se développer un pays a besoin de valeurs et de repères », a conclu le professeur sénégalais Adama Diaw de l'Université de Dakar, modérateur de la conférence.

Nancy France Loutoumba

# Mbongo Cash joue et gagne du cash !

**Gagnants du 21 avril au 04 mai 2014**

## Tirage Mbongo Cash du 21 au 27 Avril 2014

Noms	Numéro	Ville	Nombre des SMS	Montants	Dates
Ntsie Briec	44873126	Brazzaville	2	50 000	21 Avril 2014
	44372027		1	25 000	22 Avril 2014
Sanza Pierre	40175003	Brazzaville	2	50 000	23 Avril 2014
Mabiala René	40214385	Pointe-Noire	48	500 000	24 Avril 2014
Nganou Maguy	44494404	Brazzaville	7	175 000	25 Avril 2014
Manzele Virginie	44807319	Pointe-Noire	1	25 000	26 Avril 2014
	41068585		4	200 000	27 Avril 2014

## Tirage Mbongo Cash du 28 Avril au 4 Mai 2014

Noms	Numéro	Ville	Nombre des SMS	Montants	Dates
	44674821		1	25 000	28 Avril 2014
	44453951		2	50 000	29 Avril 2014
Matondo Béria	40086420	Brazzaville	1	25 000	30 Avril 2014
Mvouni Gaston	44291712	Brazzaville	5	125 000	01 Mai 2014
Elenga André	40453839	Brazzaville	2	50 000	02 Mai 2014
	44225184		1	25 000	03 Mai 2014
	44020367		1	50 000	04 Mai 2014

Envoie CASH par SMS au 2011  
réponds aux questions et gagne du cash  
Coût du SMS : 200 frs



**WARID**  
Passer à l'action

## Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « *Sans contribuables, pas d'administration fiscale ; sans administration fiscale, pas d'impôts ; sans impôts pas d'État ; sans État, pas de règles et sans règles, pas de société : c'est l'anarchie.* »

Antoine Ngakosso, directeur général des Impôts et des domaines (République du Congo), Marchés africains n°37, hors-série 2014, spécial Congo

□ « *Nul ne s'enrichira plus illégalement et impunément sous notre mandat, inch Allah !* »

Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), président du Mali, Jeune Afrique n°2781-2782 du 27 avril au 10 mai

□ « *La criminalité se combat par des opérations de police et de renseignement, et surtout par la construction de projets concrets de développement capables de faire barrage à l'ignorance, à la misère et au désespoir.* »

Marafa Hamidou Yaya, ancien ministre de l'Intérieur du Cameroun de 2002 à 2011, Le monde.fr, 14 mai 2014

□ « *Les inégalités et la pauvreté sont, on le sait, un terreau fertile pour les extrémismes. Seule une éducation publique, gratuite et de qualité peut sortir les populations de la pauvreté.* »

Fred Van Leeuwen, secrétaire général de l'Internationale de l'éducation (IE) et Obong Ikpe, Secrétaire général du Nigeria Union of Teachers (NUT), Le monde.fr, 14 mai 2014

□ « *Quand une démocratie feinte avec sa propre législation, quand une démocratie ment à ses propres valeurs, c'est qu'il y a, en elle, quelque chose de malade* »

Laurent Gaudé, 42 ans, écrivain français, Libération, 12 mai 2014

## ENQUÊTE

# Mucodec, la crise sociale est-elle vraiment passée ?

**À les observer de loin, les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC) affichent plutôt une image de sérénité. Pourtant, depuis septembre 2013, une violente tempête a secoué cette société au point d'en emporter le directeur général, le Français Gérard Legier. Entré en fonction le 26 avril dernier, son remplaçant, Dieudonné Ndinga Moukala, prône « le changement et le renouveau ». Décryptage : la crise est passée. Retour sur ce que d'aucuns ont considéré comme « une révolution silencieuse »**

Même s'ils ne l'ont pas clairement déclaré, sociétaires et personnel des Mucodec savent que le nouveau directeur général a du pain sur la planche, car il faut relever d'importants défis pour remettre le navire sur le cap. Dieudonné Ndinga Moukala, qui n'est pas un arriviste aux Mucodec, sait que la mauvaise gestion figure en tête de la longue liste des griefs faits à son prédécesseur. Indigné et dépit, l'un des frondeurs, qui a requis l'anonymat, évoque une convention d'assistance technique signée, voici 20 ans, avec le Centre International du Crédit Mutuel (CICM). « *Malheureusement, force a été de constater que ce partenariat avait dérapé pour prendre des connotations colonialistes caractérisées par le manque de considération, le dénigrement des Congolais et le pillage des richesses des Mucodec...* »

### Les raisons de la colère...

Pendant des mois, l'indignation, d'abord partagée par quelques responsables au niveau fédéral, a fini par se généraliser. Selon certaines indiscretions, un système mafieux avait été mis en place au sein des Mucodec. « *Par un tour de passe-passe, sans appel d'offre quelconque, on offre des contrats léonins à une entreprise qui, moyennant des commissions juteuses (entre 10 à 40%), s'occupait des*

*constructions, de la sécurité, du transit, du courtage, des recrutements par moment, et récemment de la validation des factures de la SCI Mucodec* », indique cette même source.

Constitués en « collectif », le personnel et les représentants se sont insurgés contre les actes de mauvaise gestion de leur direction générale jugés criants. Ils ont condamné « le regard coupable et complice » du Conseil d'administration fédéral. Au titre des actes, les « insurgés » renaient : la cession totale à la société CREA (entreprise dont le statut est douteux, selon les syndicalistes), des prérogatives réservées à la Société civile immobilière Mucodec et à la direction logistique en matière d'expertise, d'acquisition immobilière, de construction, de gestion de patrimoine, d'achat de fournitures et mobiliers de bureau, d'installation de dispositifs de sécurité, de frêt, etc., la mauvaise gestion du personnel caractérisée par des frustrations multiformes (dénigrement des travailleurs, avancement arbitraire des travailleurs très souvent basé sur le clientélisme, l'amateurisme managérial,...)

### La fronde à Brazzaville et à Pointe-Noire

Face à cet état des choses, la cellule syndicale des travailleurs des Mucodec avait déclenché une série d'assemblées générales extraordinaires, du 19 et 24 septembre 2013 à Brazzaville et Pointe-Noire. Les revendications qui en ont découlé en disaient long sur le degré de la crise. Elles allaient de la révocation du président fédéral à la rupture de la relation entre les Mucodec et la société CREA en passant par la révocation des responsables parmi lesquels le directeur général.

Après quatre mois d'attente « *ces délibérations, qui constituaient pourtant la feuille de route de sortie de crise* », dit un syndicaliste, n'ont pas été suivies d'effets. « *Une autre délibération en date du 30 janvier*

*2014 est prise par le Conseil d'administration fédéral qui définit de nouvelles orientations* », précise cette source syndicale. En clair, la désignation de l'actuel Directeur général, Dieudonné Ndinga Moukala, ne satisfait pas les partenaires sociaux dont ils établissent « *une part de responsabilité dans la mégestion constatée* » pour avoir été le bras droit de Gérard Legier. Autre motif d'inquiétude énoncé, le fait qu'« *aucune option de recrutement à l'externe n'ait été envisagée* ».

### La douche froide

Comment reconduire et maintenir une direction générale qui a failli dans la gestion de l'entreprise et un Conseil d'administration fédéral faible et laxiste ? Telle est l'interrogation en milieu syndical qui fait craindre pour l'avenir de l'entreprise. Car, selon l'un des responsables syndicaux contactés, le soulèvement des travailleurs Mucodec n'a pas atteint son but : changer ou détruire entièrement le système mis en place au sein des Mucodec. « *L'action syndicale n'a donc mené à rien, sinon à exposer encore plus ses représentants à de sévères représailles face à des instances encore plus fortes et mieux préparées à de telles situations* », conclut ce syndicaliste.

Une crainte que semble balayer l'actuel « capitaine d'équipe » qui, le 1er mai, rassurait. Dans un discours aux allures de politique générale, Dieudonné Ndinga Moukala évoquait « *une entreprise mutualiste, transparente, démocratique...* ». Il voulait « *chacun à son poste* » en même temps qu'il « *rêve d'une entreprise apaisée, unie, solidaire pour mieux relever les défis de demain* ». Quels sont ces défis ? Ils sont connus de tous et dépendront aussi de la COBAC qui a conduit un audit sur les Mucodec. L'heure est à une certaine appréhension avec une météo à surveiller de près et dont il faudra s'accommoder.

**Nancy France Loutoumba**



## VENTE DE CONTAINERS

La SADE CGTH met en vente des containers 40" au prix de **2.000.000 XAF HT l'unité**.

Ce prix ne comprend ni le transport ni la manutention.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter notre secrétariat :

- Brazzaville : 05 627 42 31
- Pointe Noire : 05 627 42 32

### INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo



### DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP06	Suivi et contrôle d'exécution des marchés publics	5 jours	09 au 13 juin 2014
FF3	Gestion de la fiscalité de la paie	3 jours	10 au 12 juin 2014
EP10	Gestion de bureau et administration pour assistants administratifs et secrétaires de direction	4 jours	16 au 19 juin 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	15 jours	16 juin au 04 juillet 2014
GMP05	Gestion des délais dans l'exécution des contrats des marchés publics : élaboration et suivi du plan de passation des marchés	5 jours	23 au 27 juin 2014



**Avis de prorogation de la date de remise des dossiers de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'élaborer la stratégie de communication (marketing) du PADE et de ses unités opérationnelles**

**Référence et date de publication**

**-La Semaine Africaine N° 3390 du vendredi 09 mai 2014**

Il est porté à la connaissance des potentiels cabinets de consultants intéressés de réaliser la mission relative à l'élaboration de la stratégie de communication (Marketing) du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE) et de ses Unités opérationnelles dont l'avis à sollicitation de manifestation d'intérêt a été publié dans le journal mentionné ci-dessus que la date limite de dépôt des dossiers de manifestation d'intérêt initialement prévue pour le 21 mai 2014 **est prolongée au 05 juin 2014.**

Les dossiers sont à déposer à la même adresse sis 05 et 06 rue Isaac Locko dans le secteur de Blanche Gomez.

**Fait à Brazzaville le 13 mai 2014**

**Le Coordonnateur du PADE**

**Joseph MBOSSA**



**Avis de prorogation de la date de remise des dossiers de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un assistant en communication**

**Référence et date de publication**

**-La Semaine Africaine N° 3390 du vendredi 09 mai 2014**

Il est porté à la connaissance des potentiels candidats au poste d'Assistant en communication publié dans le journal mentionné ci-dessus que la date limite de dépôt de candidature initialement prévue pour le 21 mai 2014 est prolongée au 05 juin 2014.

Les dossiers sont à déposer à la même adresse sis 05 et 06 rue Isaac Locko dans le secteur de Blanche Gomez.

**Fait à Brazzaville le 13 mai 2014**

**Le Coordonnateur du PADE**

**Joseph MBOSSA**

«DIAMOND CEMENT CONGO» S.A.  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de 10.775.000.000 Francs CFA  
RCCM Brazzaville (CG/BZ/10B 1902)  
BP: 151 Brazzaville (CONGO)  
Tel: (+242) 603 13 13/ 900 02 02  
281 13 26/ 666 11 94  
Fax: (+242) 281 08 03  
(République du Congo)

**5<sup>e</sup> RÉUNION DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nous avons l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil d'Administration se tiendra dans la salle de conférence du Cabinet S.C.P MISSAMOU et BIMBENI, LE 21 mai 2014 à 11h00.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1-) Examen et adoption de l'ordre du jour de la réunion ;
- 2-) Lecture et adoption du procès-verbal de la 4<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'Administration ;
- 3-) Suivi des décisions et recommandations ;
- 4-) Rapport du Directeur Général ;

1. Rapport de gestion sur l'exercice 2013 ;
2. Rapport d'activités du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 ;

- 5-) Arrêtés des comptes de l'exercice 2013 ;
- Présentation des comptes de l'exercice 2013 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Arrêtés des comptes

- 6-) Projet d'affectation des résultats ;
- 7-) Projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ;
- 8-) Conventions règlementées ;
- 9-) Convention de l'Assemblée Générale Mixte

  1. Fixation de son ordre du jour
  2. Projet de résolutions ;

- 10-) Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
- 11-) Divers.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Président du Conseil d'Administration**

**Pasad MOTAPARTI**

«DIAMOND CEMENT CONGO» S.A.  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de 10.775.000.000 Francs CFA  
RCCM Brazzaville (CG/BZ/10B 1902)  
BP: 151 Brazzaville (CONGO)  
Tel: (+242) 603 13 13/ 900 02 02  
281 13 26/ 666 11 94  
Fax: (+242) 281 08 03  
(République du Congo)

**ASSEMBLEE GENERALE  
MIXTE DE D.C.C**

Nous avons l'honneur de vous informer que la prochaine réunion des actionnaires de la société D.C.C S.A, en assemblée générale mixte se tiendra dans la salle de conférence du Cabinet S.C.P MISSAMOU & BIMBENI, le 21 mai 2014 à 15h 00.

**ORDRE DU JOUR :**

**PARTIE ORDINAIRE :**

- 1-Examen et adoption de l'ordre du jour de la réunion ;
- 2-Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale ;
- 3-Suivi des décisions et recommandations ;
- 4-Rapport du Directeur Général ;
- 5-Rapport de gestion sur l'exercice 2013 ;
- 6-Rapport d'activités du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 ;
- 7-Arrêtés des comptes de l'exercice 2013 ;
- Présentation des comptes de l'exercice 2013 ;
- 8-Rapport du commissaire aux comptes ;
- 9-Arrêtés des comptes ;
- 10-Affectation des résultats ;
- 11-Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ;
- 12-Conventions règlementées ;

**PARTIE EXTRAORDINAIRE :**

- 13-Projet de réduction de capital-information au Commissaire aux Comptes conformément à l'article 629 de l'acte uniforme relatif aux sociétés commerciales.
- 14-Projet d'augmentation de capital au profit de l'Etat congolais ;
- 15-Divers ;
- 16-Pouvoirs pour formalités ;

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**La Président du Conseil d'Administration**

**Pasad MOTAPARTI**

COMPLEXE SPORTIF DE KINTÉLÉ

# Les entreprises concernées s'expliquent sur les conditions de travail

Suite à l'article paru dans notre édition n°2011 du 13 mai sous le titre « Complexe sportif de Kintélé : Course contre la montre et indignation des travailleurs », Junhai Li et Feng Yu, respectivement directeur général de la société Zhengwei (WIETC) et directeur chez Syno-Hydro, impliqués dans ces travaux, ont souhaité répondre à certaines des préoccupations évoquées par les employés.



Feng Yu

Les Dépêches de Brazzaville : La construction de ce complexe sportif se fait dans un environnement qui a ses contraintes et dans un délai court, au regard du programme des Jeux africains. Êtes-vous toujours sûrs de livrer ces ouvrages avant l'été 2015 comme prévu ?

Feng Yu : Les sociétés chinoises savent bien que ce projet de construction porte un enjeu majeur pour la République du Congo, et une grande importance pour elles-mêmes. Pour garantir le bon déroulement du projet, nous avons mobilisé nos personnels techniques et gestionnaires de meilleur rang sur les chantiers de Kintélé.

Junhai Li : Il faut ajouter que, à part le travail laborieux, les sociétés chinoises assurent le déroulement correct du projet grâce à la gestion scientifique et à un contrôle vigoureux pour la progression et la qualité des travaux. De ce fait, jusqu'ici, avec les efforts conjoints des employés chinois et congolais, et avec le soutien du gouvernement congolais, ce projet est en bonne marche, comme prévu. Nous sommes convaincus que si un environnement favorable est toujours fourni et des volets importants comme le transport de matériel ou le recrutement des effectifs ne posent pas de grands problèmes, le projet pourrait s'achever dans les délais prévus.

LDB : Sur le chantier, des travailleurs se plaignent de leurs conditions. Par exemple, ils sont pointés tous à près de 3.500 FCFA la journée. Ils sont nombreux à manquer de tenues, de casques et de chaussures de sécurité ; les cas de blessures ou de maladie ne sont pas pris

en considération, etc.

Comment l'expliquez-vous ?

Junhai Li : « Les cas de blessures ou de maladie ne sont pas pris en considération », je ne sais pas d'où vient cette rumeur, mais ceux qui la diffusent ont de mauvaises intentions. Nous traitons chaque blessé et malade de façon humanitaire et correcte. En cas de besoin, ils sont accompagnés à l'hôpital par les agents désignés, sans tarder. La société prend en charge tous les frais médicaux et accorde aux blessés des congés, en payant leurs salaires comme d'habitude. Après s'être bien reposés, les blessés peuvent revenir à l'entreprise et continuer à travailler à tout moment.

Quant au problème de rémunération, dans notre société, le revenu d'un travailleur est composé généralement du salaire, de la prime de performance, de la prime mensuelle et du subside. Pour certains travaux spéciaux ou pendant une période particulière, on additionne le salaire et la prime de performance pour avoir un revenu forfaitaire. La prime mensuelle comprend la présentation mensuelle parfaite et des récompenses spécifiques, etc. Le subside comprend la subvention de déjeuner et de déplacement, etc. D'ailleurs, notre société encourage nos employés à travailler laborieusement et ceux qui travaillent plus gagnent plus. « Pointés tous à près de 3.500 FCFA la journée », cela n'est pas vrai non plus.

Parlons maintenant des mesures de la protection de travail. Notre société fournit les équipements com-

plets, y compris généralement les casques, les uniformes et les chaussures de sécurité. En plus, certains postes spéciaux ont des moyens supplémentaires de protection. Mais le fait est que certains travailleurs locaux ne veulent pas utiliser ces nouveaux équipements, ils préfèrent les laisser à la maison et portent toujours leurs propres vieux vêtements et leurs pantoufles, bien que la société les avertisse souvent.

Feng Yu : Ce phénomène existe réellement, et c'est une réalité embarrassante.

LDB : Il paraît qu'il n'y a pas d'ouvriers spécialisés congolais, ni d'agents de maîtrise ou d'ingénieurs de nationalité congolaise dans vos effectifs. Par ailleurs, la société ne favorise pas la formation et la qualification des jeunes employés congolais. Quelle est donc votre politique en la matière ?

Junhai Li : Ceci n'est pas vrai. Les sociétés chinoises en général, la nôtre WEITC en particulier, attachent toujours une grande importance à la formation des travailleurs locaux depuis leur entrée sur le marché du Congo. WEITC considère la création des postes favorisant la réduction du taux de chômage local comme une responsabilité sociale. Evidemment,

savoir-faire correspondant, on est obligé de les envoyer vers des postes qui sont relativement moins exigeants du côté de la technique. Et pourtant, ce n'est qu'un point de départ, ils vont apprendre les techniques au fur et à mesure, ce qui est vraiment bénéfique pour eux, pour leur carrière professionnelle.

Quant à la qualification des jeunes Congolais, la société établit un cadre scolaire avec le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi. Nous formons gratuitement des ouvriers locaux et avons créé les spécialités de menuiserie, de maçonnerie et de ferrailleur notamment. Les enseignants, les matériels pédagogiques et les lieux de pratique sont tous à notre charge. Si les jeunes Congolais deviennent qualifiés après cette formation, ils pourront travailler dans notre société. Ce projet est hautement apprécié par les autorités congolaises. Selon mes connaissances, d'autres entreprises telles que CRBC, CSCEC etc. ont des projets similaires. Il y a même des sociétés chinoises qui offrent des bourses aux jeunes Congolais pour qu'ils puissent recevoir une éducation systématique en Chine.

Feng Yu : En fait, les sociétés chi-

noises appliquent généralement un principe dit « maître enseigne disciple » consistant, à chaque chantier, en ce qu'un maître chinois guide des employés locaux ; ils travaillent en apprenant des techniques. La preuve est qu'il y a quelques années, les talents techniques locaux étaient vraiment rares au Congo, et au fur et à mesure que les entreprises chinoises ont lancé leurs activités ces dernières années, on peut trouver

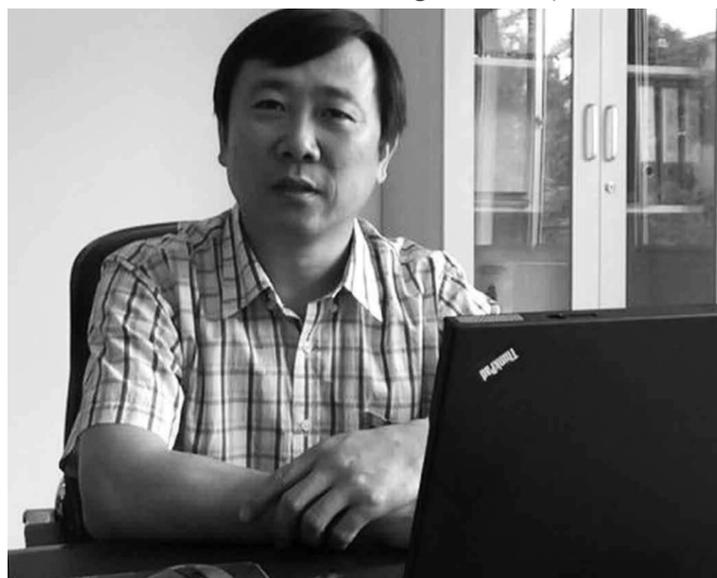
de plus en plus de travailleurs congolais habiles et qualifiés, voire même des spécialistes de haut niveau. Prenons l'exemple de Huawei, qui forme et recrute un grand pourcentage d'ingénieurs et de gestionnaires locaux, qui sont des jeunes talents du pays. Nous avons constaté qu'après l'étape d'apprentissage, certains ingénieurs locaux que nous avons formés deviennent eux-mêmes contrôleurs des travaux, ou créent leurs propres entreprises. Certains interprètes locaux deviennent sinologues et ouvrent des sociétés de commerce.

LDB : Parlez-nous un peu de vos effectifs. Il semblerait qu'il n'y a pas assez de personnel et vous ne voulez pas en recruter, en dépit des nombreux demandeurs qui se présentent à vos portes chaque jour.

Feng Yu : En réalité, les sociétés chinoises recrutent constamment des employés congolais qui se présentent pour chercher un job. Parmi ces demandeurs d'emploi, la plupart parviennent à un accord avec l'entreprise sur des conditions de travail, et sont embauchés avec succès. De rares exceptions existent toutefois, en raison soit de leurs demandes de conditions de travail en excès qu'on ne peut pas vraiment leur offrir, soit de leur non-qualification par rapport au poste qu'ils demandent.

Junhai Li : Jusqu'à présent, l'accès à différents types d'emplois est ouvert au public. Tous les demandeurs de bonne foi et qualifiés sont les bienvenus. Nous vous attendons pour construire ensemble, avec nos efforts conjoints, un Congo plus beau et prometteur pour l'avenir. Pour terminer, je voudrais rappeler que la Chine et le Congo sont des pays amis depuis un demi-siècle. Les établissements chinois se lancent non seulement dans le domaine de la construction du Congo, mais ils participent aussi activement au bien-être public, avec un haut sens du devoir social. Des milliers de compatriotes chinois travaillent laborieusement ici, consacrent leur sang et leur sueur, certains d'entre eux ont même laissé leur vie sur ce terrain où ils ont déployé tous leurs efforts. Nous sommes convaincus que toutes ces contributions ne seront pas effacées dans la mémoire de nos amis congolais, et que les esprits avisés ne se laissent pas tromper par des rumeurs.

Thierry Nougou



Junhai Li

on peut constater que de nombreux employés et ouvriers congolais travaillent à la Direction de notre société ou aux divers chantiers, et que l'équipe du personnel local est plus grande que la partie chinoise. Toutefois, toutes les sociétés qui recrutent les employés ont des normes. D'une part, on va placer les employés qui ont le savoir-faire aux postes techniques ou gestionnaires ; d'autre part, pour certains qui n'ont pas de

noises appliquent généralement un principe dit « maître enseigne disciple » consistant, à chaque chantier, en ce qu'un maître chinois guide des employés locaux ; ils travaillent en apprenant des techniques. La preuve est qu'il y a quelques années, les talents techniques locaux étaient vraiment rares au Congo, et au fur et à mesure que les entreprises chinoises ont lancé leurs activités ces dernières années, on peut trouver



## LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville  
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville  
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire  
319, Avenue Charles De Gaulle  
Face à l'Hôtel Migitel

## CRISE CENTRAFRICAINE

## Le Congo rend un hommage à deux soldats de la RDC

En transit à Brazzaville où elles sont arrivées dans la nuit du 13 au 14 mai, les dépouilles mortelles du sergent-major Mokili Amigo et du sergent Mokokambili Innocent, en provenance de Bangui, ont reçu les honneurs conformes à leurs rang et grade.



Les Fac rendent honneur aux dépouilles des soldats de la RDC en transit à Brazzaville

Cette cérémonie, il faut le souligner, a un caractère spécial par le fait que les honneurs rendus viennent d'une armée d'un autre pays. Dans ce cas-ci, il s'agit des soldats de la RDC dont les corps ont été salués par l'armée de la République du Congo.

La cérémonie funèbre s'est déroulée le 14 mai à la morgue municipale de Brazzaville a été rehaussée par la présence de plusieurs personnalités telles que Pierrot Mu-

dimbi Kassongo, 1er conseiller de l'ambassade de la RDC en République du Congo et le colonel Jean-Pierre Embiengou, major de garnison de la place de Brazzaville. Chacune de ses autorités militaires a déposé une gerbe de fleurs devant les dépouilles de ces deux sous-officiers.

En service en Centrafrique depuis plus de cinq mois auprès de la Misca, pour le compte de la RDC, le 1<sup>er</sup> sergent-major Mokili Amigo est

décédé le 10 mai à Bangassou des suites d'un accident de circulation. Le sergent Mokokambili Innocent, lui, a perdu la vie le 12 mai dans la localité de Bria, à l'issue d'une maladie.

Leurs dépouilles, envoyées depuis Bangui par le médecin sous-lieutenant Ilounga Élie, ont été acheminées à Kinshasa le 14 mai à partir du Beach de Brazzaville.

Guillaume Ondzé

## SANTÉ PUBLIQUE

## L'hypertension artérielle, une maladie à prendre au sérieux

La communauté internationale a célébré le 14 mai, la Journée mondiale de lutte contre cette pandémie qui occupe, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le deuxième rang des facteurs de risques contribuant à la réduction du nombre d'années de vie passées en bonne santé, après le tabagisme et avant l'alcoolisme.

Plusieurs études ont montré que la pression artérielle élevée augmentait de façon très importante le risque d'infarctus, d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) et d'insuffisance rénale. D'après les spécialistes, si elle n'est pas maîtrisée, l'hypertension artérielle peut également provoquer la cécité, des anomalies du rythme cardiaque et une défaillance cardiaque. Les statistiques de l'année dernière données par l'OMS/Afro indiquaient qu'un milliard de personnes étaient affectées dans le monde. « C'est une source de préoccupation majeure dans la région africaine où, déjà en 2000, on estimait que 80 millions d'adultes étaient touchés par cette maladie. En l'absence de prévention, près de

150 millions de personnes présenteront une hypertension artérielle dans la région d'ici à 2025. Nous devons à tout prix prévenir l'hypertension artérielle et ses conséquences », soulignait le directeur régional pour l'Afrique, le Dr Luis Gomes Sambo, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, le 7 avril 2013 à Brazzaville. Il demandait ensuite aux pays de renforcer la sensibilisation publique aux facteurs de risque et prendre des mesures adéquates en vue de prévenir, de détecter précocement et traiter cette maladie, dans le cadre de politiques multisectorielles favorisant l'accès universel.

## Le Congo n'est pas épargné

En République du Congo, malgré des chiffres inquiétants, la Journée mondiale de lutte contre l'hypertension artérielle n'a pas été officiellement commémorée comme ce fut souvent le cas d'autres maladies telles que le cancer. En rapport avec le thème de la Journée mondiale de la santé de l'année dernière, dédiée à l'hypertension artérielle, le gouvernement avait consacré le mois d'avril 2013 à la campagne gratuite de

dépistage sur cette pandémie. Le but de cette opération était de sensibiliser la population sur les facteurs de risque, les causes, les manifestations et les conséquences de l'hypertension artérielle, et l'informer sur les moyens d'éviter cette maladie et ses complications.

À cette occasion, le ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, annonçait qu'au Congo, 70 % des AVC observés au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU) étaient dus à l'hypertension artérielle. Elle se manifeste sous diverses formes : maux de tête, vertiges, palpitations, essoufflement et bourdonnements des oreilles. Elle peut également évoluer sans signes apparents. En effet, dans le but de rechercher un meilleur contrôle et une prise en charge efficiente des maladies non transmissibles, le gouvernement a entrepris depuis quelques années la construction et l'équipement des unités neuro-vasculaires au CHU de Brazzaville, comme en témoigne la réhabilitation récente du service de neurologie.

Parfait Wilfried Douniama

## GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE

## 39 stagiaires de l'armée admis après la formation

Cette deuxième session de cinq mois pour l'obtention d'un brevet technique n°2 option administration, qui a réuni une quarantaine de stagiaires, s'est achevée le 15 mai à Brazzaville

Amener les stagiaires à donner le meilleur d'eux-mêmes dans le cadre d'une formation rigoureuse et exigeante, pour en faire des sous-officiers de la chaîne administrative, capables d'assurer et assumer des responsabilités de niveau élémentaire, demeure le leitmotiv du présent exercice. Au terme de cette session, les participants ont pendant cinq mois, été plongés dans la rigueur et les contraintes de la vie en internat, dans le rythme intensif des enseignements répartis en quatre modules et ponctués de contrôles périodiques de connaissances, d'une série de cinq conférences dont les thèmes portaient sur la

ment atteint. Ils indiquent, en effet, que sur les 45 candidats présentés, six d'entre eux n'ont pu obtenir la moyenne exigée et ne peuvent donc se voir délivrer le diplôme attendu. C'est dire que l'amélioration de la gouvernance administrative ne s'accommodera jamais de la paresse et du laisser-aller, bien au contraire, elle aura besoin des hommes et des femmes aux aptitudes éprouvées et animer d'une véritable volonté pour contribuer à leurs propres perfectionnement et au-delà, au progrès de la communauté militaire », a déclaré le commissaire général de brigade, directeur général de l'administration et des fi-



45 stagiaires ont pris part à la formation

connaissance de chacune de nos armées, de la gendarmerie nationale et des missions de sécurité collective. Ils ont également bénéficié d'un stage d'immersion en corps de troupe afin de lier la théorie à la pratique.

Ainsi, pour cette session, les résultats rendus publics déclarent 39 admis sur un effectif total de 45 apprenants et sanctionnés d'une moyenne générale de 13,88 sur 20. « Les résultats qui viennent d'être proclamés sont encourageants et nous permettent de croire que cet objectif est globale-

nances, Ambroise Mopendza. Pour atteindre ces objectifs, le commissaire général a instruit les chefs de service administratifs et financiers de les assister et améliorer leur maîtrise de la chose administrative. « Il vous revient par conséquent de les guider, de bien les guider notamment dans leurs premiers pas afin de parfaire leurs connaissances de notre métier et faire le lien entre les connaissances acquises et la pratique administrative régulière », a-t-il conclu.

G.O.

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

recherchent vendeurs de journaux.

Pour tout contact, veuillez vous rapprocher aux adresses suivantes :

Brazzaville : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Pointe-Noire : Av. Germain-Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers

(à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire)

## AMÉNAGEMENT DES TERRAINS

## L'Espagne propose son expertise au Congo

**Le sujet a constitué la toile de fond de l'entretien que le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a eu, le 14 mai à Brazzaville, avec le premier conseiller, chargé d'affaires à l'ambassade d'Espagne au Congo, Francisco Capote Yérégui.**

Les Congolais, a laissé entendre le ministre Pierre Mabiala, achètent des terrains et construisent des maisons sans respecter les normes, ce qui occasionne des catastrophes comme les érosions et inondations qui mettent les populations et les pouvoirs publics en difficulté. Pour mettre un terme à cette situation, a rappelé le ministre, le président de la République a demandé de procéder à l'aménagement des terrains avant toute occupation. Ce qui justifie la création de l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains non encore opérationnelle.

« Pour faire fonctionner cet

établissement, nous avons besoin de l'ingénierie foncière, et l'Espagne qui est très avancée dans ce domaine est prête à nous aider. Elle promet aussi de nous offrir du matériel et de l'équipement pour l'aménagement », a précisé Pierre Mabiala. Au vu de cet entretien, on retient donc que la coopération entre le Congo et l'Espagne va être élargie, pour la première fois, dans le domaine de l'aménagement du territoire et des affaires foncières, a déclaré en substance Francisco Capote Yérégui à sa sortie d'audience. Les deux hommes ont aussi parlé notamment de la relance prochaine de la grande commission mixte entre les deux pays. Celle-ci tiendra compte des dossiers qui seront élaborés dans plusieurs domaines de la vie parmi lesquels « ceux de l'aménagement des terrains avant leur occupation par les populations », a précisé Pierre Mabiala.

Parfait Wilfried Douniama

## TURQUIE

## Plus de 280 morts après l'effondrement d'une mine de charbon

**Le bilan du terrible accident minier survenu le 13 mai en Turquie, dans le puits de charbon situé à Soma dans l'Ouest du pays, continue de s'alourdir. Plus d'une centaine d'ouvriers seraient encore pris au piège selon le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan.**

Les chiffres provisoires publiés ce jeudi font état d'au moins 282 morts. Au lendemain du drame, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Taner Yildiz, estime que « les espoirs de retrouver des survivants s'amenuisent ».

La confédération des syndicats de la fonction publique (KESK) a appelé à la grève à la suite de cet accident qui

a choqué tout le pays et l'opinion internationale. « Ceux qui dans le cadre de la politique de privatisation mettent en danger la vie des travailleurs au nom de la réduction des coûts, sont coupables du massacre de Soma et doivent en répondre », a déclaré la confédération.

D'après certaines sources, ce sont les normes de sécurité qui font l'objet de revendications, elles sont jugées insuffisantes par les syndicats. En particulier depuis que la mine de Soma, anciennement publique, a été cédée à une société privée.

« Des centaines de nos frères travailleurs à Soma ont été voués d'emblée à

la mort dans le but de parvenir à des profits maximums », déplore un communiqué diffusé par les syndicats. « Dès mercredi des mouvements de contestation spontanés sont apparus à Istanbul et Ankara, donnant lieu, dans cette dernière, à des tirs de gaz lacrymogène par la police. Certains proches du Premier ministre ont été bousculés au cours de sa visite sur place par des Turcs mécontents », précise le communiqué.

Un deuil national de trois jours a été décrété en Turquie à la suite de ce drame.

Yvette Reine Nzaba

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Le journalisme d'investigation enseigné aux étudiants de STC

**Transmettre une connaissance plus large aux étudiants sur le journalisme d'investigation, tel était l'objectif de l'atelier organisé, le 13 mai, par l'ambassade des États-Unis au Congo.**

Près d'une vingtaine d'étudiants de troisième et quatrième années en Sciences et techniques de la communication (STC), évoluant à la faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'université Marien-Ngouabi, ont pris part à cette rencontre. Études de cas, techniques d'interview, contrôle des qualités techniques et éthiques, autant de thématiques abordées par Ricci Shryock, une journaliste indépendante exerçant au sein de Reuters

télévision et de la radio Voice of America. Le cours théorique qu'elle était chargée de dispenser a été suivi d'exercices d'application pour une meilleure assimilation de ce genre journalistique. Les étudiants ont saisi cette occasion pour mettre en lumière leurs inquiétudes face à cette forme de journalisme. En effet, l'investigation présente un caractère plus ou moins risqué à cause des récupérations politiques. Craignant pour leur sécurité personnelle, les journalistes congolais préfèrent souvent le mode conventionnel, plus ou moins toléré.

Le débat qui a suivi a conduit les étudiants à comprendre que seul le res-

pect de la déontologie met le journaliste à l'abri des représailles que peuvent entraîner les sujets abordés. Ricci Shryock a usé de ses talents pédagogiques et de son expérience pour transmettre son savoir et faire sauter le verrou de la peur qui ronge les professionnels des médias congolais, surtout ceux qui aspirent à ce métier, en leur transmettant le goût de l'investigation, qui permet à nombre de journalistes de se distinguer de par le monde. La remise des certificats de participation et la visite guidée de la bibliothèque ont constitué l'épilogue de l'atelier.

Durly Émilie Gankama

## CINQUANTENAIRE

## L'ACAP fête ses 50 ans de vie active

**Créée en 1964 conformément aux dispositions de la loi 1901, l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP) totalise cette année cinquante ans de vie marquée par la lutte pour la liberté des peuples d'Afrique et du monde.**

La cérémonie d'ouverture des festivités du jubilé d'or de l'ACAP s'est déroulée le 15 mai à l'hôtel de ville de Brazzaville, en présence de Marius Mouambenga, Commissaire général du Comité de suivi de la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo, représentant du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, parrain de l'ACAP.

Dans son mot de circonstance, le président national de l'ACAP, Vital Balla, a fait l'historique du mouvement qu'il dirige depuis sa création. Il ressorti de son discours que l'ACAP est née suite aux changements politiques que le Congo avaient connus le 15 août 1963. Parti d'une grève des syndicalistes, le mouvement a entraîné la chute du premier président congolais l'Abbé Fulbert Youlou, en remplacement d'Alphonse Massamba-Débat, ex-président de l'Assemblée nationale. Vital Balla a rappelé que les changements intervenus au Congo n'étaient pas sans conséquences. En effet, a-t-il expliqué, les syndicalistes qui bénéficiaient du sou-

tien du clergé catholique pour faire partir le président Abbé Fulbert Youlou, furent débordés par l'ampleur prise par les événements. Les pays limitrophes et les autres nations étrangères considérèrent l'avènement au pouvoir d'Alphonse Massamba-Débat comme l'implantation du bastion du communisme. De ce fait, les adversaires du communisme s'agitèrent et prirent des initiatives acerbes les uns après les autres en vue d'isoler politiquement et économiquement le Congo. D'où naîtra l'ACAP.

« Il s'agissait pour l'ACAP de se substituer aux politiques lorsque ceux-ci étaient gênés de dialoguer avec d'autres pays qui n'avaient pas la même obéissance politique que le Congo nouveau. C'est pourquoi, l'ACAP qui s'impliquait parfois dans les contacts de haut niveau, manifesterait sa volonté de favoriser une meilleure compréhension en adoptant une attitude cordiale dans les négociations non gouvernementales », a rappelé Vital Balla.

**ACAP messenger de la paix de l'ONU** L'implication de l'ACAP dans la résolution de certains conflits et la libération des peuples d'Afrique et d'ailleurs a fait de cette ONG, apolitique et à but non lucratif, l'un des messagers de la paix de l'ONU en 1987. Parmi les faits marquants de ce cinquantenaire, on cite en-



Les invités au jubilé d'or de l'ACAP.

tre autres, l'implication de l'ACAP pour le retour de la République populaire de Chine à l'ONU, et son implication dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud ayant conduit à la libération de Nelson Mandela. L'ACAP a également joué un grand rôle pour l'indépendance politique de l'Angola, de la Namibie et le retour du canal de Suez en Égypte. Pendant son demi-siècle de vie, l'ACAP a entretenu de très bonnes relations avec des associations similaires

d'autres pays dont la Chine et la Russie, en témoigne la médaille d'amitié et de coopération que le gouvernement de Russie, via le service culturel de son ambassade au Congo, vient d'octroyer à Vital Balla, à l'occasion de ce cinquantenaire. Si le premier cinquantenaire de l'ACAP, a conclu Vital Balla, a été marqué par la lutte pour la libération des peuples, le prochain sera celui de la lutte contre la pauvreté plurielle. C'est ainsi que l'ACAP organise du 15

mai au 26 juin, dans tous les arrondissements de Brazzaville, une série de formations et de causeries débats sur l'emploi des jeunes et la lutte contre les antivaleurs. Ouvrant les travaux, le représentant du président de la République a salué l'œuvre abattue par l'ACAP. Il a, par ailleurs, encouragé les membres de l'ACAP à continuer à accompagner le gouvernement dans sa quête de la paix et la lutte contre la pauvreté.

Tiras Andang

## AVIS D'IMMATRICULATION DE SUCCURSALE

VANTAGE DRILLING AFRICA, succursale au Congo de la société VANTAGE DRILLING AFRICA, ayant son siège social à PO Box 309 Uglan House, Grand Cayman – KY1-1104, Iles Cayman et ayant pour adresse au Congo, Immeuble les Manguiers, B.P. 542, Centre-ville, Pointe-Noire

Aux termes de la décision prise par l'Administrateur unique de la société le 18 février 2014, il a été notamment décidé :

1. De créer et d'enregistrer une succursale de la société VANTAGE DRILLING AFRICA en République du Congo ;

2. De désigner Monsieur Jonathan Keeton Dale en qualité de Représentant de la succursale.

La succursale a pour activité l'exploitation d'unités de forage en mer au Congo.

Dépôt de ladite décision a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 14 DA 393, qui a procédé à l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date du 9 Avril 2014, sous le numéro CG/PNR/14B199.

**Pour avis,  
Le Directeur**

## EDUMAROC

## Forum de l'Etudiant Africain

20 et 21 Mai 2014

Chambre de Commerce  
Brazzaville

Les Études au Maroc vous intéressent ?

30 grandes écoles et universités marocaines vous présentent leurs offres de formation et vous orientent vers les meilleurs choix de carrière.

Contactez-nous au : 06 953 07 44 - 06 669 14 72

ORGANISATEURS



PARTENAIRES



TRANSPORTEUR OFFICIEL



**Weekend NON STOP !!!**

AVEC Masolo Ya Bandedko

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6805	300 FCFA

Parie plus longtemps avec Masolo Ya Bandedko.

WARID

www.warid.cd | 04 400 01 23 ou 123

**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com

hp  
GOLD PARTNER

**Ordinateur portable HP COMPAQ**

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

**+ 1 sac offert**

**225.000 FCFA\*HT**

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

## ESCLAVAGISME

## François Hollande opposé à toutes réparations matérielles

**La France a célébré, le 10 mai, la 9<sup>e</sup> Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et leurs abolitions. Cette journée s'inscrivait dans le contexte du 220<sup>e</sup> anniversaire de la première abolition de l'esclavage par la France et du 210<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance d'Haïti à la suite du soulèvement des esclaves.**

À cette occasion, plusieurs manifestations ont eu lieu sur l'ensemble du territoire français - notamment à Nantes, à Bordeaux et à La Rochelle, porte d'entrée des esclaves -, et dans les Outre-mer. La cérémonie officielle a eu lieu à Paris, dans le jardin du Luxembourg au Sénat, en présence du président de la République François Hollande, et de plusieurs ministres, notamment la Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Christiane Taubira, et la ministre d'Outre-mer, George Pau-Langevin.

François Hollande était accueilli par le président du Sénat, Jean-Pierre Bel, et par la présidente du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage (CNMHE), Myriam Cottias, en présence des enfants de plusieurs collègues de l'Île-de-France. Après un dépôt de gerbe et un instant de recueillement à la mémoire des esclaves et des combattants abolitionnistes, le président de la République a inauguré l'exposition «La République et les abolitionnistes» au Préau Saint-Michel, au Jardin du Luxembourg. Dans un discours qui a duré une quinzaine de minutes, François Hollande a livré un message de rassemblement, et a salué tous ceux qui œuvrent pour le travail de la mémoire. Et le président d'affirmer: «La France est fière des Outre-mer; de tous ses enfants, de sa jeunesse. Elle ne peut admettre les discriminations à l'école, au travail pour l'accès à la culture et à la mémoire.»

Le chef de l'État français a aussi dénoncé l'enlèvement de 223 élèves au Nigeria par la secte islamiste Boko Haram. «La France ne peut pas supporter d'entendre de nouveau prononcer le mot hideux d'esclavage sur le sol africain», a-t-il déclaré, qualifiant de «crime abject des

hommes qui vendent des femmes». Il a réclamé une punition pour de telles «abominations».

**Réparation ou pas réparation?**

Le Conseil représentatif des associations noires (Cran) a engagé des poursuites en justice contre l'État français. Il a aussi demandé des réparations financières à la Caisse des dépôts et consignations - lui reprochant d'avoir profité de la traite négrière -, au groupe Spies Bati-gnolles, à la Banque de France, au Crédit Suisse, à la Banque Hottiguer, à la Banque Maller et à trois familles bordelaises - Bethmann, Gardis, Balguerie-Stutzenberf, impliquées dans le commerce triangulaire. La ministre George Pau-Langevin ne s'est pas montrée «hostile à une réflexion», tout en estimant qu'on ne peut pas évaluer «financièrement un crime aussi énorme».

Elle a été rejointe dans sa réflexion par François Hollande, qui a prôné «la paix des mémoires réconciliées» face à l'«impossible réparation», qui a adressé à nouveau une fin de non-recevoir aux revendications de réparations matérielles de certaines associations, plaidant plutôt pour «la mémoire, la vigilance et la transmission», comme «seul choix possible, le plus digne et le plus grand», fermant la porte à toute compensation financière.

Un sondage Ifop commandé par le Cran, indique que 63% des habitants des départements d'Outre-mer sont favorables à des réparations, «qu'elles soient orales ou financières». Des positions qui ne font pas l'unanimité parmi les descendants d'esclaves.

Polémiques autour de la mémoire Le maire Front National de Villers-Cotterêts dans l'Aisne, Franck Briffaut, où a été enterré le père d'Alexandre Dumas, a créé la polémique, dénonçant «l'autoculpabilisation permanente» et refusant de participer à la commémoration. François Hollande a estimé que ce maire «devrait s'honorer» de célébrer cette journée et le général Dumas - enterré en 1806 dans la ville, premier général afro-antillais de l'armée française né à Saint Do-

mingue, dans l'actuelle Haïti, et père de l'écrivain Alexandre Dumas.

Le président a aussi fait référence à l'Haïtien Toussaint Louverture, au poète martiniquais Aimé Césaire et au Sud-Africain Nelson Mandela. Il a appelé la France à «porter un regard lucide sur son passé et à se situer aux côtés de ceux qui luttent pour la liberté et la justice», notant que «la France n'est jamais la France quand elle ferme les yeux sur son histoire».

L'Origine de la Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage La date du 10 mai correspond à l'adoption par le Parlement, le 10 mai 2001, de la loi Taubira, l'actuelle ministre de la Justice, «tendant à la

ment primaire et secondaire. Sa célébration officielle remonte au 10 mai 2006.

**Au niveau international**

L'article 4 de la Déclaration universelle des droits de l'homme prescrit: «Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.» Les Nations unies consacrent une journée, le 2 décembre, «Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage», considérée comme la date anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies, de la convention pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la pros-

Ces journées sont aussi l'occasion d'élargir la réflexion à des problématiques actuelles comme la traite des êtres humains, le travail forcé et celui des enfants en particulier. On peut regretter que l'on continue à vendre des jeunes filles, des enfants, à forcer les mariages, à faire de l'immigration un vrai trafic d'êtres humains, ou encore à faire travailler des enfants dans les mines ou pour fabriquer des vêtements de marque.

Cette journée est l'occasion de rappeler la France et son héritage, à son destin et aux valeurs sur lesquelles repose son pacte social. Que c'est au nom des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité que certains grands hommes et femmes se



François Hollande et plusieurs ministres, notamment la Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Christiane Taubira, et la ministre d'Outre-mer, George Pau-Langevin

reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité», décidée par le président Jacques Chirac, pour engager une réflexion générale sur l'ensemble de la mémoire de l'esclavage longtemps refoulée pour entrer dans l'histoire de la France. C'est aussi l'occasion de s'interroger sur la façon dont la mémoire de l'esclavage peut trouver sa juste place dans les programmes de l'enseigne-

ment d'autrui en 1949. Il y a également la date du 23 août, initiée en 1998 par l'Unesco, «Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition», rappelant que dans la nuit du 22 au 23 août 1791, éclata à Saint Domingue - actuel Haïti, un soulèvement d'esclaves qui aura fortement influencé le processus d'abolition de la traite négrière dans l'ensemble des colonies européennes.

sont élevés au-dessus de leur idéal pour prendre part à l'abolition de la traite et de l'esclavage. Ce fut le cas de Victor Schoelcher, Louis Delgrès, l'abbé Grégoire, Toussaint Louverture et des anonymes qui ont contribué à dessiner le visage de la République française et à forger son identité humaniste, qu'il faut sans cesse renforcer, tout en restant lucide et vigilant.

Noël Ndong

## ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES À OTTAWA

## Les spécialistes débattent des relations entre les Cours constitutionnelles et les médias

**Les responsables des Cours constitutionnelles et institutions équivalentes francophones ont échangé, la semaine dernière, à Ottawa au Canada, sur « les relations entre les Cours constitutionnelles et les médias».**

La Cour constitutionnelle du Congo était représentée à ces assises par son président, Auguste Iloki. À l'ouverture des travaux, le président de l'association des Cours constitutionnelles ayant en partage la langue française, Mohamed Archargui, a déclaré que le thème de cette conférence ne constitue pas une

préoccupation nouvelle pour les Cours constitutionnelles qui, malgré leur culture juridique différente, sont toutes confrontées à cette problématique de l'influence des médias sur l'opinion publique. Les Cours constitutionnelles, a-t-il poursuivi, doivent donc, plus que par le passé, entretenir des relations proactives avec les médias. Dans ce cadre, a-t-il ajouté, elles sont ainsi invitées à trouver un juste équilibre entre le droit d'accès à l'information, la liberté d'expression consacrée par les Constitutions, la préservation de leur obligation de réserve, de leur impartialité et de la

considération dont elles doivent jouir dans l'opinion publique.

Au nombre des communications, on note celles sur: « Les enjeux des relations entre les Cours constitutionnelles et les médias; «L'organisation des Cours constitutionnelles en matière de communication» et « Les méthodes employées par les Cours constitutionnelles en matière de communication et la portée de l'action médiatique des Cours constitutionnelles ».

**Des expériences à retenir**

Par ailleurs, les responsables des institutions constitutionnelles ont

exposé leurs expériences en matière de relations avec les médias. Des expériences inédites ont fait l'objet de débats animés à l'instar de l'expérience du tribunal fédéral de Suisse. Ce système juridique a ému plus d'un participant à la conférence car, ici, les juges délibèrent en présence des parties prenantes au procès, du public avant de voter la décision en leur présence.

Le Canada, à travers sa Cour suprême, utilise divers moyens pour aider les journalistes à mieux s'acquies de leurs rôles. Toutes ces audiences sont diffusées à la télévision. La Cour suprême du Ca-

nada tient des séances d'information à l'intention des médias à chaque décision pour aider les journalistes à les comprendre afin qu'ils puissent fidèlement en rendre compte.

L'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage de la langue française est créée en 1997. Elle a pour mission de favoriser les liens entre les membres de la communauté francophone pour assurer la défense et la promotion des idéaux démocratiques et le respect de la dignité de la personne humaine.

Roger Ngombé

# Kinshasa Brazzaville

## Connectées à tout notre Réseau

Kinshasa



 **ECAir**  
Bienvenue chez vous'

Contact: +243 851 851 851 (Kinshasa)  
+ 242 065 09 05 09 (Congo) + 331 78 77 78 77 (France)  
[www.flyecair.com](http://www.flyecair.com) / [relationclients@flyecair.com](mailto:relationclients@flyecair.com)

COMMÉMORATION

# Une exposition de photos des indépendantistes Afro-vénézuéliens organisée à Brazzaville

**Cette exposition qui a pris quartier au lycée Joseph Chaminade, est organisée par l'ambassade du Venezuela en République du Congo. Elle s'inscrit dans le cadre de la célébration du 219e anniversaire du soulèvement indépendantiste des Afro-Vénézuéliens.**



Les élèves suivent attentivement les documentaires sur les similitudes entre le Congo et le Venezuela

C'est le 10 mai 1795 que José Leonardo Chirino, un métis révolutionnaire, accomplit un acte libérateur et émancipateur, en dirigeant les Afro descendants de la province de Coro dans un mouvement cherchant l'établissement de la République et l'élimination de l'esclavage au Venezuela. Cet acte s'étendit sur toute la chaîne de montagnes de Sierra de Coro et fit trembler les soubassements du régime colonial. José Leonardo Chirino, qui en était l'instigateur, se leva contre le système humiliant et esclavagiste colonial, proclamant ainsi une République d'égalité.

Depuis lors, il n'y a eu aucune célébration. Ce n'est qu'à partir de 2005 que le Venezuela a décidé de commémorer chaque 10 mai, la journée Afro-vénézuélienne. En effet, le président Chavez a pensé qu'était vitale la reconnaissance de toutes ces personnes Afro-des-

pendantes qui ont lutté pour l'indépendance et la souveraineté du Venezuela. C'est pourquoi, il décréta à partir de 2005, la célébration chaque 10 mai, de la journée Afro-vénézuélienne.

**Des descendants ont accompagné José Leonardo**

L'ambassadrice Norma Borges a, dans son adresse, rappelé que, de la période qui s'étend depuis 1576 jusqu'à la fin légale de la traite négrière au Venezuela en 1810, les calculs disent que sont rentrés au Venezuela par voie légale et par contrebande, près d'un demi-million d'esclaves, lesquels ont

amené leurs apports culturels, leurs symboles, leurs techniques agricoles, religieuses, entre autres, qui ont donné lieu au corps intellectuel qui va au-delà du concept réductionniste de «Force de travail» qui était pour ceux qui les avaient déportés, et furent soumis à des travaux agricoles forcés.

*«Il est important de rappeler aujourd'hui et de partager avec vous jeunes gens, ces réalités qui ont eu lieu sur le continent africain et qui ont eu un fort développement non seulement en Amérique Latine, mais aussi là où la situation a été plus profitable que furent l'Europe*

*et l'Amérique qui, aujourd'hui, continuent avec leur croyance de dominer le monde.»*

Tout ce mouvement libérateur des esclaves dans les premières années de la conquête et de la colonisation espagnole, constitua les antécédents de la guerre de l'indépendance qui a commencé au Venezuela à partir de 1808. Dans ce pays, il y a dix États composés d'Afro-descendants. Il s'agit de : Vargas, Miranda, Aragua, Sucre, Falcón, Carabobo, Zulia, Yaracuy, Bolívar et le District capital.

**Les Congolais apprécient l'exposition**

Après la projection de deux documentaires sur la vie au Venezuela, dont l'un retraçant les similitudes entre les deux pays, c'est-à-dire le Venezuela et le Congo, quelques Congolais ont réagi. C'est le cas de David Boké, directeur des lycées d'enseignement général au ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, chargé de l'Alphabétisation, qui a déclaré: «À travers ces films, nous venons de découvrir que les deux peuples sont

*les mêmes. C'est pour vous dire qu'apprendre l'espagnol est une très bonne chose... Madame l'ambassadrice, nous souhaitons que ce genre de choses puisse reprendre. Si aujourd'hui, nous sommes au lycée Chaminade, nous souhaitons que demain, nous soyons ailleurs dans d'autres établissements. Le colloque que nous allons organiser sur la langue étrangère, plus précisément sur la langue espagnole, est une très bonne chose.»*

Le proviseur du lycée Chaminade, Alain Dangouama, a eu lui aussi la même réaction: «Je suis très surpris que le Venezuela ait les mêmes pratiques que les nôtres.» Et de suggérer de former désormais de façon permanente les enseignants à la langue espagnole.

Les élèves, qui sont les premiers concernés, n'ont pas manqué d'apprécier cette exposition. Nancia Sédi, élève en classe de première, a témoigné: «Je me rends compte que le Venezuela et le Congo ont les mêmes cultures. Nous vous remercions de nous avoir rafraîchi la mémoire. Le Venezuela, que nous suivons à travers les séries de télévision, et le Congo ont des ressemblances. Les raisons existent pour que nous soyons unis.»

Bruno Okokana

**OFIS TRAINING Center**

**Ensemble, améliorons votre performance !**

**OFIS**  
IT. Services. People. You trust.

Formation	Durée	Date	Ville
<b>Avril 2014</b>			
Windows 7 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	14	Pointe-Noire
Windows 8 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	15	Pointe-Noire
Word 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	16-18	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	22-24	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 Tableaux et Graphiques Croisés Dynamiques	1 jour	29	Pointe-Noire
Piloter un projet avec Ms Project 2010	3 jours	28-30	Pointe-Noire
Troubleshooting Windows 7 in Enterprise + Certification	3 jours	28-30	Brazzaville
<b>Mai 2014</b>			
CCNA + Certification 200-120	10 jours	5-17	Pointe-Noire
Windows Server 2008 + Certification	5 jours	19-23	Brazzaville
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	19-23	Brazzaville
ITIL V3 Foundation + Certification	3 jours	26-28	Pointe-Noire
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	26-30	Pointe-Noire

**Agence de Pointe-Noire**  
319, Avenue Charles De Gaulle  
Face à l'Hôtel Migitel

Tél.: 06 600 0000

info@ofis-otc.com  
www.ofis-otc.com

**Agence de Brazzaville**  
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville  
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tél.: 01 600 0000

## LIVRE ET LA LECTURE PUBLIQUE

## Des animateurs en atelier d'écriture formés

Pendant trois jours, le personnel de la direction générale du Livre et de la lecture publique (DGLLP) du ministère de la Culture et des Arts, ainsi que les enseignants de la circonscription d'Ignié ont pris part à cet atelier organisé par Joëlle Gellert, cadre du ministère français des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

Cet atelier comportait deux volets. Le premier concernait les techniques d'écriture. L'encadrant s'est servi du livre pour faire assi-

vailler la réécriture, d'utiliser le groupe qui permet de transmettre ses connaissances et son savoir. «Je pense que les individus qui ont participé à ces ateliers d'écriture ont beaucoup moins de problèmes dans l'écriture formelle. Ils ont beaucoup moins de problèmes à construire une dissertation, à construire une lettre, à construire un rapport et à élaborer une mémoire. Ils connaissent la pédagogie et ont une écoute particulière et singulière, qui fait penser que de toute façon, ça va fonctionner sans jugement de

rectrice générale du Livre et de la lecture publique, Emma Mireille Opa, qui a pris l'initiative d'organiser cet atelier d'écriture. Il a en outre constaté avec beaucoup de joie que sous son impulsion, la direction générale mise en place en 2010 était très active, ce qui donne une impulsion au secteur du livre au Congo.

«Nous avions dans ce pays, avant les événements que nous avons connus, un réseau de lecture publique. Aujourd'hui, ce réseau est en train d'être mis en place grâce à la perspicacité de madame la directrice générale.» Dieudonné Moyongo a manifesté le vœu de voir cet atelier d'écriture se pérenniser. Car selon lui, depuis un certain temps, dans les pays africains et européens, on constate une baisse du niveau. Prenant le cas du Congo, le directeur du cabinet par intérim a regretté que la grammaire soit enseignée à l'école primaire et au collège, mais pas au lycée. «Je suis sûr qu'aujourd'hui nous n'écrivons pas bien, parce que nous ne maîtrisons pas les règles de grammaire que nous avons reçues au primaire et au collège. [...] Je pense que vous aurez la chance de revenir à Brazzaville pour continuer ce genre d'atelier avec d'autres promotions. Je pense également que dans le cadre de suivi d'une activité importante, majeure comme celle-ci, on devrait étudier la possibilité de nouer des partenariats pour qu'une activité comme celle-ci soit pérenne», a-t-il conclu.

Bruno Okokana



Photo de famille avec la formatrice. (© Adiac)

miler aux vingt-deux apprenants ces techniques, notamment par la lecture d'un passage.

Le deuxième objectif de cet atelier, a expliqué Joëlle Gellert, était de former les animateurs en atelier d'écriture. Ainsi donc, pendant trois jours, ils ont travaillé sur la façon de motiver l'écriture, de tra-

vailler la réécriture, d'utiliser le groupe qui permet de transmettre ses connaissances et son savoir. «Je pense que les individus qui ont participé à ces ateliers d'écriture ont beaucoup moins de problèmes dans l'écriture formelle. Ils ont beaucoup moins de problèmes à construire une dissertation, à construire une lettre, à construire un rapport et à élaborer une mémoire. Ils connaissent la pédagogie et ont une écoute particulière et singulière, qui fait penser que de toute façon, ça va fonctionner sans jugement de

Clôturant l'atelier, le directeur du cabinet par intérim du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, a tenu à remercier la di-

## LE THÉÂTRE NATIONAL CONGOLAIS

## La pièce « N'Ganga Mayala » de nouveau sur scène au CFRAD

Après la grande première présentée brillamment le 27 mars dernier, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du théâtre, la troupe théâtrale congolaise jouera la même pièce ce vendredi 16 mai à 18 h 30 au Centre de formation et de recherche en art dramatique (CFRAD).

Cette pièce, mise en scène par Marcellin Kiwassi et Pascale Touloulou, représentant respectivement l'ancienne et la nouvelle génération de théâtre, va de nouveau égayer les

spectateurs du CFRAD. N'Ganga Mayala est la seconde pièce de Ferdinand Mouangassa. Elle a obtenu le premier prix de la Semaine culturelle de 1967 à Brazzaville, et est traitée avec plus de désinvolture que Les Apprivoisés. N'Ganga Mayala a été jouée par la troupe nationale de la République populaire du Congo au Festival des arts africains de Lagos en février 1977.

Ce drame sera joué par Jacques Moussayandi, dans le rôle du roi ; Adolphine Milandou et Alphonsine Moundélé, dans le rôle de la reine ;

Raïssa Nzitoukoulou, dans celui de la princesse ; Richilvie Babela sera le prince ; Arsène Mbemba, Maurice Ouabouanadio, Alexandre Mikouiza, Patrice Kivili et Edgard Banackissa jouant les rôles des conseillers ; Marcellin Kiwassi ; Laurent Kouakou, l'habilleur ; Brechie Ntadi tiendra le rôle du bijoutier. Magloire Nzoni s'occupera de la régie. La musique est de Jacques Loubelo (extrait de Ntina Luaka).

Le Théâtre national congolais est né en 1969 de la fusion de deux troupes de Brazzaville, le Théâtre d'union congolais et l'Association du théâtre congolais. Il a maintes fois fait ses preuves sur les tréteaux nationaux et internationaux. Sa dernière représentation, qui remonte à la deuxième édition du Festival mondial des arts nègres à Dakar (Sénégal), a réuni bon nombre de jeunes et vieux talents de la crème théâtrale du Congo après de nombreuses pièces jouées çà et là, dont La Marmite de Koka-Mbala.

Si la première présentation a été gratuite, le prix des places est fixé, 16 mai, à 1 000 FCFA. Les amoureux du théâtre sont vivement conviés à y assister.



Lors de la présentation du 27 mars dernier (© DR)

## NÉCROLOGIE

Philippe Monékéné et enfants informent les parents, amis et connaissances, le décès de madame Monékéné née Ngongo Colette, le 9 mai à Brazzaville au CHU. La veillée mortuaire se tient au 1789 rue Ngali Pascal au quartier sic Makélékélé. La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.



Donat Ellion Anicet, Mme Ndzila, les enfants Malanda. Ghislain, l'Abbé Alfred Malanda, Bilongo Viviane et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de Malanda Isidore survenu le 5 mai 2014 au CHU de Brazzaville. La veillée à lieu au 52, rue Dugani Météo et l'inhumation aura lieu le lundi 19 mai 2014 au Cimetière «Ma compagne».



## IN MEMORIAM

15 Mai 2012, 15 Mai 2014 cela 2 ans que Dieu à rappeler dans notre son Royaume notre regrettée petite fille, fille, sœur, cousine et nièce Pulchérie Daurenne Yeko Pongaut  
Éric Gilbert Pongaut et familles prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.  
En cette date de triste anniversaire une messe pour le repos de son âme sera dite ce jeudi 15 Mai 2014 à 6 h 30 en la Basilique Sainte-Anne du Congo.  
Pulchérie, nous ne t'oublierons jamais.



17 mai 2004 – 17 mai 2014, voici 10 ans que notre chère maman Nianguégué Céline a été arraché à notre affection. Trop prématurée, cette séparation pour nous les enfants et famille. Aussi, cette journée commémorative, joignons nos prières pour que son œuvre continue à rayonner parmi nous et que son âme se repose en paix.



## Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire: (+ livre gratuit)

- Connaitre les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaitre les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services concernés ;
- Connaitre les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires (avec les droits et taxes) ;
- Connaitre le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaitre les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)

•Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 19 MAI 2014

Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent

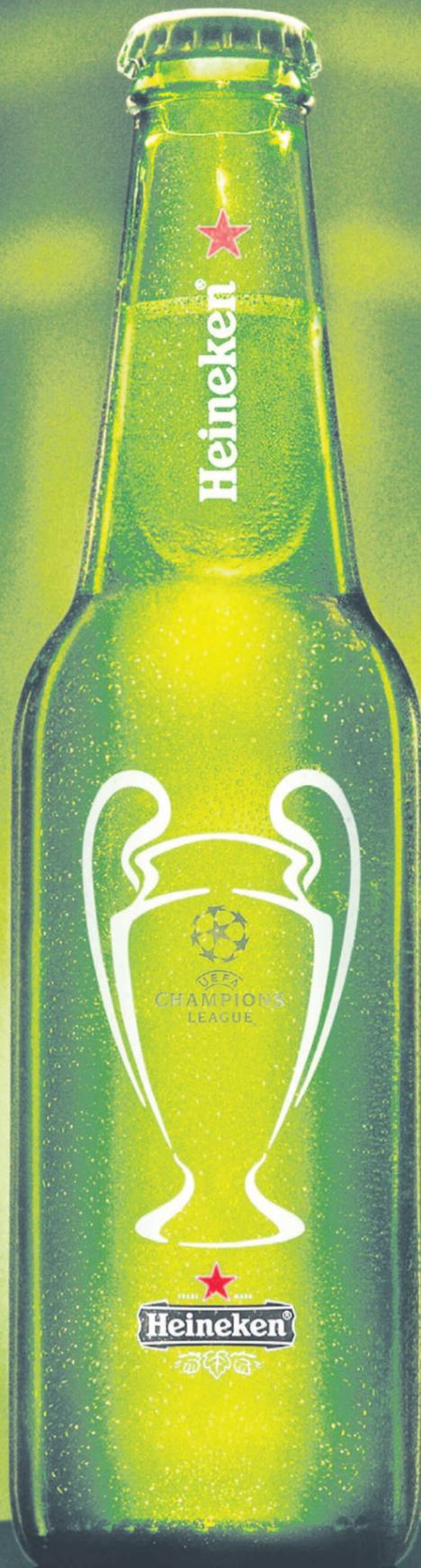
Durée : 2 semaines

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit), à l'étage; MAG.SYS

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

  
TRADE MARK  
**Heineken**<sup>®</sup>  
open your world

  
UEFA  
**CHAMPIONS  
LEAGUE**<sup>®</sup>



— EN ROUTE POUR LA —  
**FINALE**

## RETOMBÉES DE L'ACCIDENT FERROVIAIRE DU KATANGA

## La SNCC pense doter ses trains des caméras de surveillance

**La Société nationale des chemins de fer du Congo envisage également de restructurer la police ferroviaire mais aussi de recruter de nouveaux machinistes en perspective de l'arrivée de nouvelles locomotives.**

On en sait un peu plus sur les circonstances ayant conduit au terrible accident ferroviaire du 22 avril dernier qui a vu un train de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) dérailler près de Kamina, précisément à Katongola à quelque 600 km de Lubumbashi (sud-est de la RDC). Le lourd bilan de ce drame (plus de cent trente-six victimes et près de deux cents blessés) a conduit le gouvernement à initier une commission d'enquête afin d'établir les responsabilités. Cette enquête a fini par donner ses résultats. Il ressort des investigations faites sur le site que l'erreur humaine serait à la base de cet accident, de même que pour celui produit le 4 mai à Kabongo toujours dans la province du Katanga.

À en croire le ministre des Trans-



La locomotive CC 2201-4 de la SNCC après le déraillement

ports, Justin Kalumba, qui a livré mercredi à la presse les conclusions de cette enquête, c'est un machiniste-instructeur en la personne d'Ilunga Mbiya, un sexagénaire, qui était aux commandes du train au moment de l'accident

en lieu et place du conducteur de ligne. Ce qui n'était pas conforme à la réglementation de la SNCC qui fixe l'âge maximum des conducteurs de ligne à cinquante-cinq ans. En outre, le dépassement de la vitesse autorisée et un

freinage tardif alors que la locomotive et sa rame basculaient dans le ravin, ont également été épinglées comme facteurs aggravants de cet accident mortel. En outre, le rapport d'enquête technique a engagé directement la res-

ponsabilité du commissariat de police en charge de l'intersection à bord du train pour n'avoir pas su interdire aux clandestins l'accès à bord de ce train marchandise.

Tirant les leçons de cet accident ferroviaire, l'un des plus meurtriers de cette dernière décennie, la SNCC a pris un train des mesures en perspective de l'arrivée de dix-huit locomotives neuves financées par la Banque mondiale. Ce qui requiert le recrutement de nouveaux conducteurs bien formés. Déjà, le processus de recrutement de cinquante nouvelles unités aurait déjà été enclenché à la SNCC. Les mesures prises par la SNCC concernent notamment la restructuration de la police ferroviaire, le recrutement d'une société d'escorte de trains, l'installation de caméra de surveillance sur les trains, l'installation d'enregistreur d'événements, la poursuite des efforts de signalisation et de limitation de vitesse sur les tronçons considérés comme dangereux, etc.

Alain Diasso

## GOUVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

## Plus qu'un mois pour tout faire

**Selon des sources croisées, les chefs de partis tant de la majorité que de l'opposition défilent déjà devant les deux coprésidents du présidium des concertations nationales, Aubin Minaku et Léon Kengo, en vue de la formation du gouvernement.**

Le temps presse. C'est le moins qu'on dise au sujet du gouvernement de cohésion nationale attendu au courant de la présente session ordinaire censée s'achever d'ici le 15 juin. Décidément, le compte à rebours a commencé, d'autant plus que tout devra se faire endéans du temps qui reste : publication et investiture du fameux gouvernement par la chambre basse du Parlement. Alors que près d'un mois nous sépare de cette échéance, aucun signe annonciateur de l'imminence de la publication de ce gouvernement n'est encore décrypté à ce stade mises à part des réunions interminables sans grande conséquence pour la suite. Tout ceci laisse perplexe de nombreux congolais plutôt inquiets par rapport aux reports sans fin de cette équipe gouvernementale attendue depuis octobre 2014 au sortir des concertations nationales. Aux dernières nouvelles, l'on apprend que les consultations auraient déjà commencé sous l'égide de deux coprésidents des concertations nationales.

Le premier, en sa double casquette de coprésident du présidium des concertations nationales et de chef de file de l'opposition républicaine recevrait les chefs des partis membres de l'opposition et une frange de la Société civile à travers une commission des candidatures instituée à cet effet. Le deuxième, par contre, s'occuperait de la gestion des ambitions au sein de la majorité. Depuis le début de la semaine, toutes les têtes couron-

nées de deux blocs politiques, y compris les indépendants, défilent devant les deux précités. Le travail qu'aurait dû faire en temps normal un informateur vient d'être récupéré par Léon Kengo et Aubin Minaku qui passent, à l'heure qu'il est, pour des faiseurs de rois. De la clé de répartition des ministères aux quotas alloués à chacun des partis en passant par le choix des animateurs des différents secteurs, tout serait en train d'être finalisé, de sorte qu'il n'y ait plus aucune raison de tergiverser par ces temps qui courent. Tout n'est plus qu'une question d'harmonisation, comme le laissent entendre certaines sources croisées. On ose croire que ces consultations constituent la dernière étape avant la publication du gouvernement de cohésion nationale dont la longue attente aura desservi le pays, à tout point de vue, avec notamment l'arrêt brutal de certaines réformes entreprises et qui requièrent une forte implication de l'État.

Le fait que le gouvernement en place soit réputé démissionnaire parce que ne pouvant engager à fond l'État, le pays a, depuis lors, basculé dans l'incertitude avec, en toile de fond, des tripatouillages dans la gestion des finances publiques. Il est plus que temps que le chef de l'État, Joseph Kabila, à qui l'on reconnaît le pouvoir discrétionnaire puisse enfin lever le suspense afin de permettre au pays de rentrer dans la normalité avec un gouvernement responsable.

A.D.

## EMBEILLIE DU CADRE MACROÉCONOMIQUE

## Un arbre qui cache la forêt

**La Banque centrale du Congo (BCC) a enregistré en ce mois de mai une forte baisse des réserves internationales (réserves de change et avoirs en devises étrangères) de plus de cinquante millions de dollars.**

Au-delà de l'embellie du cadre macroéconomique dont s'est toujours prévalu le Premier ministre Matata Ponyo, laquelle embellie a été confirmée par la dernière réunion de la troïka stratégique avec, à la clé, un solde excédentaire de 26,6 milliards FC enregistré au 9 mai 2014, les réserves internationales de la République se portent plutôt mal. La RDC qui est censée, à l'instar d'autres pays civilisés, se doter d'un matelas des devises suffisantes afin de se prémunir contre tout choc extérieur, paraît ne pas être bien outillée pour ce faire. L'amenuisement de ses réserves en devises étrangères passées, d'un mois à l'autre, de 1.879,95 millions de dollars à 1.829,66 millions de dollars, n'est pas pour rassurer quant à l'avenir. Le constat douloureux en a été fait le 12 mai dernier au cours de la réunion de la troïka stratégique. Cette tendance à la baisse, qui a vu cinquante millions de dollars partir en fumée alors que l'objectif était d'atteindre deux milliards de dollars à fin avril 2014, laisse perplexe de nombreux congolais. Ces derniers s'interrogent sur les causes de cette baisse lorsqu'on sait que les conséquences en termes d'amélioration du vécu quotidien des populations, vont inévitablement se faire sentir, d'une manière ou d'une autre.



Le gouverneur de la BCC, Déogracias Mutombo

Tout en rassurant que des dispositions conséquentes ont été prises pour corriger cette situation, la Banque centrale du Congo (BCC) a justifié cette tendance à la baisse des devises étrangères par « la forte consommation du trésor public pour répondre à certaines dépenses prioritaires ». Cette progression exponentielle des dépenses dites prioritaires remet à la surface la problématique de la gestion des finances publiques déjà mises à mal après les tristes révélations autour de l'existence des comptes illégaux du trésor dans les banques commerciales. L'opacité qui généralement entoure l'ordonnancement de certaines dépenses publiques au nom des « dépenses prioritaires », une rubrique qui échappe souvent au contrôle du Centre d'émission et du gouvernement, n'est pas non plus de nature à faciliter les choses.

Le gouvernement, pour sa part,

enjoint la BCC à « explorer les différentes voies pour maintenir le niveau requis des réserves internationales, compatible avec le volume d'importations des biens et services dont le pays a besoin, dans le contexte de la croissance économique projetée ». La BCC est donc astreinte à se pencher sur la baisse continue de son niveau. Comme si cela ne suffisait pas, l'on apprend des participants à la réunion de la troïka stratégique que les prix des métaux exportés par la RDC ont également connu une baisse en international. Les prix de vente du cuivre et du cobalt ont chuté baissant respectivement de 33 dollars et 199 dollars. Des faits qui contrastent nettement avec le discours pompeux de croissance économique que distille le Premier ministre sur fond d'une autosatisfaction sans prise sur les réalités du terrain.

A.D.

## RETOMBÉES DES ÉVÉNEMENTS DU 30 DÉCEMBRE

## Le pasteur Mukungubila arrêté en Afrique du Sud

**L'homme de Dieu a été arrêté chez lui à Mondeor dans la banlieue sud de Johannesburg où il s'est retiré avec sa famille après les événements du 30 décembre 2013.**

Alors qu'il se la coulait douce en Afrique du Sud en attente de la réponse à sa demande d'asile, le pasteur Mukungubila du Ministère de la Restauration à partir de l'Afrique noire est aux arrêts depuis le 15 mai dans ce pays. L'intéressé qu'on présente comme le cerveau moteur des attaques perpétrées le 30 décembre 2013 à Kinshasa, Kindu et Lubumbashi se trouve depuis son arrestation entre les mains de la police sud-africaine agissant sous mandat de l'Interpol. Il a été présenté devant le tribunal de Johannesburg accusé « d'entretenir un groupe de mercenaires pour déstabiliser le pouvoir en place en



Pasteur Mukungubila

RDC ». Étant entendu qu'aucun mandat d'arrêt ne lui a été brandi à son arrestation, les proches du pasteur Mukungubila ont dénoncé les méthodes utilisées par la police sud-africaine. Pour eux, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un enlève-

ment dans la mesure où les policiers étaient en grand nombre et ont escaladé la clôture de sécurité. D'après son avocat sud-africain Ashraf Essop, son client avait été arrêté à son domicile à Mondeor (banlieue sud de Johannesburg) «sur

demande des autorités congolaises ». Dans les milieux proches du bureau du pasteur, l'on est convaincu que c'est de Kinshasa que serait venue la sollicitation de faire arrêter le pasteur Mukungubila. Ce dernier, indiquent ses partisans, avait introduit sa demande d'asile en bonne et due forme tel que cela est prouvé par le récépissé qui lui a été délivré. Tout tournerait autour de l'extradition du pasteur que Kinshasa accuse d'avoir commandité et planifié les attaques du 30 décembre dans plusieurs sites stratégiques à Kinshasa, Kindu et Lubumbashi. Pour l'avocat du prophète, il n'y a pas lieu d'extrader son client pour autant qu'il bénéficie d'une protection provisoire qui lui donne le droit de rester en Afrique du Sud. Sans confirmer l'arrestation, le gou-

vernement a toutefois reconnu « qu'un mandat d'arrêt international était bien lancé contre le pasteur Paul-Joseph Mukungubila » après les attaques du 30 décembre. L'on signale aussi que la Police nationale congolaise avait, dans la foulée desdits événements, arrêté plusieurs partisans du pasteur à travers le pays. Douze autres dont six de ses huit femmes seraient toujours en détention depuis le début de l'année à Lusaka où ils s'étaient enfuis. Pour rappel, des personnes qui se présentaient comme des adeptes du prophète avaient lancé simultanément, le 30 décembre 2013, des assauts notamment à la radiotélévision nationale et à l'aéroport de N'Djili à Kinshasa, mais aussi à Kindu et à Lubumbashi. La riposte de l'armée fut sanglante.

Alain Diasso

## COOPÉRATION FRANCO-CONGOLAISE

## Inauguration du bloc administratif de l'école Émilie-de-Villeneuve

**Construit par les apprentis de l'ONG Simba Ngai, le nouveau bâtiment permettra à l'école de scolariser désormais cent soixante-quinze enfants dont plus de trente issus de la rue.**

L'ambassadeur de la France en RDC, Luc Hallade, a procédé, le 14 mai, à la coupure du ruban symbolique, consacrant ainsi l'inauguration du bloc administratif de l'école Émilie-de-Villeneuve de l'ONG Vivre et travailler autrement (VTA). Mise en œuvre par la congrégation des Sœurs de Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception de Castres, cette école en progression, qui a ouvert ses portes au cours de l'année scolaire 2012-2013, compte cinq classes dont deux de la maternelle et trois du primaire. Saisissant l'opportunité qu'on lui a offerte, la directrice de cette école, Sœur Mathilde Muhigirwa Zawadi, n'a pas manqué de remercier l'ambassade de France pour avoir réalisé ce projet. « Tout ce que vous avez fait aux plus petits, c'est à moi que vous l'aurez fait, nous dit Jésus qui, je l'espère se réjouit en cet instant avec nous, pour l'initiation de cette belle œuvre en faveur des enfants », a-t-elle déclaré. Par la même occasion, la sœur Mathilde Zawadi lance

un appel en direction de toute personne de bonne volonté pouvant contribuer à la construction de cette école en ces termes : « Notre école reste et demeure ouverte à toute personne de bonne volonté susceptible d'apporter sa contribution à sa construction, à son développement et, par conséquent, à l'épanouissement des enfants qui y fréquentent. Notre projet d'avenir demeure la construction de plusieurs autres salles de cours afin de nous permettre d'accueillir le plus d'enfants possible : pour cela, nous comptons sur la générosité de chacun ».

Responsable du centre Vivre et travailler autrement, Mme Vicky Lulendo a indiqué que son ONG, qui s'est engagé dans un partenariat avec l'ambassade de France pour l'exécution de quelques projets, vise à promouvoir l'épanouissement des jeunes filles en situation difficile et contribuer à leur formation en vue de leur future réinsertion familiale ou socio-professionnelle.

Parmi les projets déjà matérialisés, on peut citer la réfection et l'équipement en matériels informatiques du centre d'hébergement des jeunes et petites filles en situation difficile,

dans le quartier Mombele, dans la commune de Limete.

La construction du bloc administratif de l'école Émilie-de-Villeneuve, reconnaît-elle « permettra de scolariser gratuitement pour l'année scolaire 2013-2014, trente enfants dont douze issus du centre Vivre et travailler autrement et dix-huit des autres centres partenaires membres du REEJER. Elle permettra aussi de recruter pour l'année scolaire 2014-2015, dix enfants qui bénéficieront aussi de la gratuité de l'enseignement au sein de cet établissement partenaire ». Grâce au projet de réinsertion socioéconomique des enfants de la rue de Kinshasa, l'ambassadeur de France en RDC se dit satisfait du fait que plusieurs enfants ont été récupérés, tout en reconnaissant que c'est un travail pas facile.

Pour information, la congrégation des sœurs de Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception de Castres qui existe depuis 162 ans œuvre pour la formation intégrale de la jeunesse en Afrique. En RDC, elle est présente depuis 1990 particulièrement dans l'encadrement et la formation des jeunes.

Gypsie Oïssa Tambwe

## DOUANES

## La RDC et la RCA cogitent pour un accord d'assistance administrative mutuelle

**Les experts de deux administrations douanières se réunissent, depuis le 13 mai, à Kinshasa pour examiner les dispositions de cet accord en vue de ressortir un texte harmonisé.**

Les travaux de négociation pour un accord d'Assistance administrative mutuelle douanière (AAMA) entre la Direction générale des douanes des droits indirects (DGDDI) de la République Centrafricaine et la Direction générale des douanes et accises (DGDA) de la RDC s'inscrivent dans le cadre de la convention de Johannesburg signée en 2003 en vue de prévenir, de lutter et de réprimer la fraude douanière sous toutes ses formes.

La réunion de Kinshasa s'inscrit dans l'optique de poursuite des contacts et de la matérialisation des entretiens que la DGDA a eus avec la délégation douanière centrafricaine lors des travaux de la 19e conférence de l'OMD des directeurs généraux des administrations douanières de la région de l'Afrique de l'ouest et du centre.

Au cours de cette rencontre, les experts des deux administrations douanières vont non seulement procéder à l'examen des dispositions du projet d'AAMA dans le but de ressortir un texte harmonisé, mais aussi mener une étude d'harmonisation des procédures aux postes de Zongo, Mobayi, Libenge, Dongo, Imese dans le cadre du contrôle conjoint des postes frontaliers.

À l'ouverture des travaux, le directeur général adjoint des douanes et accises chargé de l'administration et des finances de la DGDA, Gabriel Mwepu Numbi, reste convaincu que cette coopération douane-douane aboutira certainement à la formalisation de leurs relations par la signature d'un accord qui permettra aux deux pays de mieux surveiller le mouvement des marchandises prohibées et soumises à des restrictions particulières. Aussi cet accord permettra-t-il d'assurer la protection des espèces menacées d'extinction provenant de la forêt équatoriale qui s'étend sur les territoires de la RCA et de la RDC, selon la convention sur les espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction. Cet accord permettra également de dégager les statistiques d'échanges commerciaux entre les deux pays frontaliers, a-t-il souligné.

Pour sa part, Mme Rachel Ngakola, directeur général de l'administration des douanes de la RCA, espère que la réunion de Kinshasa aboutira à la formalisation du cadre de la coopération bilatérale entre la DGDDI et la DGDA. Les douanes centrafricaines, poursuit-elle, attend de la RDC une aide en termes de matériels roulants et de renforcement des capacités de certains cadres de son administration, au regard de la situation difficile que connaît son pays actuellement.

G.O.T.

## BANDUNDU

## Des menaces et intimidations proférées contre un des membres de l'Asadho

Ces actes seraient imputés au gouverneur de province, Jean Kamisendu.

L'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) s'est dite très préoccupée par les atteintes aux droits de l'Homme à charge du gouverneur de la province du Bandundu et ses proches à l'égard des défenseurs des droits de l'Homme.

Citant sa section de cette province, basée à Kikwit, l'ONG a noté, dans une alerte du 15 mai, que son représentant, Laurent Bwenia Muhenia, actuellement coordonnateur de la société civile de la ville de Kikwit, aurait reçu, par personne interposée, des menaces et intimidations qui viendraient du gouverneur de Bandundu, Jean Kamisendu Kutuka. L'Asadho a, effet, soutenu que le 10 mai, son membre a reçu la visite de Flavien Naniakweti, de la Fondation Kamisendu, accompagné de Franck Falanka, de la Brigade des recettes de Bandundu (BRB), qui lui aurait transmis le message de l'autorité provinciale contenant ses menaces. « Désormais, il ne peut plus vous entendre faire une déclaration à la radio surtout en parlant de lui. Il insiste, sinon il mettra toutes les batteries en marche pour monter sur votre dos et vous écraser; vous déclarer persona non gratta », aurait déclaré l'émissaire de Jean Kamisendu à cet activiste des droits de l'homme. L'Asadho qui dit prendre cette menace au sérieux « compte

tenu des actions menées par le gouverneur Jean Kamisendu contre d'autres défenseurs des droits de l'Homme de la province du Bandundu en 2013 », sollicite du Premier ministre d'interpeller le gouverneur Jean Kamisendu « pour qu'il mette fin à tout harcèlement et toute intimidation contre les défenseurs des droits de l'Homme de la province du Bandundu, en général, et de Laurent Bwenia, en particulier ».

Cette ONG attire, par ailleurs, l'attention du gouverneur de Bandundu sur sa responsabilité pour toute atteinte qui serait portée contre la personne de Laurent Bwenia Muhenia et l'exhorte à s'abstenir de tout acte d'intimidation et de menaces à l'égard de tous les défenseurs des droits de l'Homme de la province. L'Asadho a rappelé qu'en mars 2013, le gouverneur Jean Kamisendu a fait arrêter arbitrairement douze défenseurs des droits de l'Homme, à qui il a fait subir des traitements inhumains et dégradants devant la police, en violation des instruments nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme. Ces activistes qui ont initié des actions pour décrier la gestion du gouverneur de la province ont été accusés d'atteinte à la « sureté » de la province, pour les condamner à vingt ans de prison.

Lucien Dianzenza

## PNUD

## La structure lance un programme conjoint de lutte contre les violences sexuelles

À l'est de la RDC, les violences faites aux femmes et aux jeunes filles sont monnaie courante. Cette situation est aussi aggravée par des conflits armés à répétition que connaît cette partie du pays. Les violences faites aux femmes et aux jeunes filles ont été une arme de guerre pour les forces d'occupation.

En réponse à ces violations flagrantes des droits de femmes, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) vient de lancer un nouveau programme conjoint de lutte contre ce fléau. D'une durée de cinq ans avec une enveloppe de 18 millions de dollars américains, ce programme inclut d'autres agences onusiennes telles que le fonds des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits humains (BCNUDH), l'organisation des Nations unies pour l'agriculture (FAO).

Financé par le Canada, ce programme qui cible les provinces du Nord et Sud-Kivu, les districts de l'Ituri et du Bas-Uelé dans la Province Orientale, Équateur, Bandundu et Kinshasa vise la réduction durable de la prévalence des violences sexuelles en RDC. Comme objectifs spécifiques, ce programme vise la lutte contre l'impunité, la prévention et la sensibilisation basées sur une stratégie de communication pour le changement de comportement. Ce programme prend aussi en compte la prise en charge psycho-



Une victime de violences sexuelles faites à la femme

médicale et la réinsertion socio-économique des victimes et survivantes des violences basées sur le genre. À en croire la chargée de communication de l'équipe pays des Nations unies en RDC, Geneviève Delauloy, ce programme s'inscrit « dans la droite ligne de la stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles dont il cherchera à renforcer les mécanismes de coordination et de mise en œuvre ». Dans la mise en œuvre de ce programme, les ministères du

Genre, de la Famille et de l'Enfant et de la Justice et Droits humains vont assurer la tutelle gouvernementale pendant que le Pnud et le Fnuap assureront la programmation et la gestion de fonds. Dans l'exécution de ce programme, la communauté devra s'impliquer pour que ce programme aboutisse aux résultats attendus, c'est-à-dire réduire l'ampleur de violences basées sur le genre dans les provinces ciblées.

Aline Nzuzi

## JUSTICE

## Des avocats formés sur la nouvelle législation en matière d'enfance

L'objectif de cette formation appuyée par l'Unicef qui s'est tenue au Collège Boboto vise le renforcement des capacités de quatre-vingt-dix avocats sur la nouvelle législation en matière d'enfance, des procédures dérogatoires au droit commun ainsi que de nouvelles techniques en vue de rendre plus efficace et efficiente la défense des enfants.

Au terme de cette formation dispensée par des formateurs choisis parmi les praticiens ayant fait preuve de la maîtrise des droits des enfants consignés tant dans la législation internationale que nationale sur la procédure applicable aux mineurs, les modalités d'exécution des décisions du Tribunal pour enfant et les exigences fondamentales d'un système de justice pour enfant, les quatre-vingt-dix avocats répartis en deux

groupes se sentent aujourd'hui capables de bien défendre les enfants en conflits avec la loi. Ils ont, pour se faire, remercié l'Unicef pour sa contribution quant à la réussite de cette formation. « Nous saluons de manière sincère l'accompagnement de l'Unicef, qui a permis que nous bénéficions de cette remise à niveau dans ce domaine », déclare un des participants qui souligne en outre que les enfants ne sont pas des adultes en miniature, ils sont une catégorie vulnérable et, par conséquent, ils doivent bénéficier de la protection en ce que leurs comportements pervers doivent être appréhendés différemment.

De son côté, le bâtonnier du barreau de Matete, Me Coco Kayudi d'ajouter : « Nous avons d'abord l'Unicef qui a bien voulu accompagner nos deux barreaux de Kins-

hasa-Gombe et de Matete, pour une session de formation en rapport avec la nouvelle législation en matière d'enfance ».

Le bâtonnier qui a regretté le manque des tribunaux pour enfant a saisi cette occasion pour interpeller le pouvoir public à fournir d'efforts en vue d'installer, au niveau de l'ensemble du territoire national, des tribunaux pour enfant de manière à rendre pratique cette législation car, estime-t-il, « nous risquons d'avoir dans le tiroir une loi qui ne connaît pas d'application faute justement des juridictions auprès desquels les enfants en conflits avec la loi doivent être jugés ». Cette formation a aussi permis à ces avocats d'être outillés notamment sur le rôle d'un assistant social et d'un médiateur dans l'administration de la justice pour mineur.

A.Nz.

## SANTÉ

## Plaidoyer pour l'augmentation du budget alloué à la santé

Il est vrai que les efforts sont déployés pour redresser le secteur de la santé en RDC. Parmi ces efforts il y a notamment le programme d'équipement des structures sanitaires initié et financé totalement par le gouvernement. Il y a aussi la mise en œuvre du cadre d'accélération de réduction de la mortalité infantile et maternelle pour accélérer l'atteinte des objectifs du millénaire du développement 4 et 5 concernant la réduction de deux tiers de la mortalité infantile et d'un tiers de la mortalité maternelle.

Le budget alloué à la santé ne reflète pas les priorités de ce secteur. Ce budget est faible alors qu'à Abudja au Nigeria, la RDC s'était engagée à allouer 15% du budget national au secteur de la santé. Pour inciter les autorités à respecter cet engagement qui contribuerait à coup sûr à redresser le secteur de la santé et à la fin réduire sensiblement le taux de mortalité infantile et maternelle, World Vision mène une vaste campagne de plaidoyer sur la survie de l'enfant dénommée « les enfants avant tout ». Cette campagne vise à contribuer à la réduction de la mortalité par le plaidoyer pour l'augmentation du budget alloué au secteur de la santé; à appuyer les communautés pour l'amélioration de la qualité de service de santé à travers l'approche voix et action citoyenne qui est une approche de plaidoyer au niveau local et enfin contribuer à la prévention et au traitement de la malnutrition par le plaidoyer.

À travers cette campagne, World Vision compte créer un cadre d'interaction avec plusieurs acteurs y compris le gouvernement, le Parlement, les organisations de la société civile et les médias en vue de les amener à porter une attention particulière à la survie de l'enfant selon les objectifs du millénaire pour le développement 4 et 5. En allouant beaucoup plus des ressources financières au secteur de la santé, le pays sera en mesure de faire face aux défis qui minent ce secteur, notamment le taux élevé de mortalité, la lutte contre les maladies.

A.Nz.

## INTERVIEW. CLOÉ DU TRÈFLE

## « C'est une belle réussite en termes d'échange »

Livré le 8 mai à l'issue d'un échange organisé dans le cadre du festival au féminin Basi na Mizik du collectif de musiciennes du même nom, le concert de Cloé du Trèfle à Wallonie-Bruxelles s'est révélé un moment inédit. Il a reçu un accueil favorable du public ravi de découvrir son univers musical, un mélange d'électronique, piano et guitare électrique nuancé par la participation de Maryse Ngalula, Judith et Hugnette. Dans l'entretien exclusif qu'elle nous accordée, Cloé du Trèfle parle de cette expérience qui, a-t-elle dit, pourrait bien avoir certaines incidences sur son prochain opus.



Un extrait du concert de Cloé du Trèfle au Centre Wallonie-Bruxelles

**Les Dépêches de Brazzaville :** Ce soir le public a eu droit à un show vraiment inédit...

**Cloé du Trèfle :** Tout à fait. Le concert de ce jour était vraiment une grande première.

**LDB :** Peut-on en connaître la recette?

**CT :** La recette, c'est des répétitions, un échange pendant deux jours de formation aussi. Mais tout est parti d'une rencontre avec Ma-

ryse il ya plus de deux ans au Vietnam. Nous avons sympathisé là-bas et fait des échanges artistiques. Nous avons alors eu envie de développer des choses mais c'est surtout elle qui est l'initiatrice du projet. Elle souhaite mettre en valeur les femmes de la RDC, des musiciennes, des auteures, des femmes qui ont envie de dire des choses, de créer. Elle essaie donc de leur donner un cadre pour qu'elles puissent se dé-

velopper, se professionnaliser. Je trouve que c'est vraiment un beau projet, très intéressant et je suis heureuse qu'elle m'ait invitée ici. Je suis très fière d'en faire partie.

**LDB :** Quelle a été votre apport spécifique dans le festival Basi na Mizik?

**CT :** Dans les formations, j'ai parlé un tout petit peu du son, j'ai eu envie de faire écouter des choses assez différentes de femmes surtout

qui faisaient autant du hip-hop, du rap, de l'électronique, du rock, etc., pour que les musiciennes de Basi na Mizik découvrent un petit peu les styles qu'elles ne connaissaient pas. Moi en tout cas, en tant que musicienne, j'ai découvert parfois un morceau ou un autre qui m'a ouvert des portes pour créer mon univers musical. C'est comme des ingrédients un peu secrets ou un peu uniques. J'espère que j'ai pu un peu transmettre cela. Et puis nous avons aussi travaillé à base de rythmiques ou à partir de boucles. L'une faisait une basse, l'autre une rythmique et l'on réalisait des sortes de piles sonores pour créer un morceau ensemble. C'était vraiment une belle expérience.

**LDB :** Quel était, pour vous, le moment fort de ce festival ?

**CT :** Ce concert, c'est sûr.

**LDB :** Quel était votre coup de cœur dans le répertoire interprété ce soir ?

**CT :** C'est le morceau Je pars où Hugnette qui fait les percussions commençait à un moment à faire les chœurs et je voyais que Judith le chantait dans les loges. Qu'elle aimait bien faire la ligne de basse.

C'est très clair qu'elles aiment ce morceau d'un répertoire qu'elles ne connaissent pas et elles me disaient : « Il est trop cool, l'on a envie de continuer à le chanter, il faudrait qu'on le fasse deux fois ». Et donc cela me touche.

**LDB :** Et donc si l'expérience était à refaire ?

**CT :** Ce serait avec plaisir. C'est vrai qu'à priori je ne savais pas comment mes morceaux seraient reçus ici en République démocratique du Congo, c'est la première fois que je joue en Afrique. Donc je me disais que ma musique est assez calme, c'est pas très dansant. Mais je pense que les filles ont été sensibles à la poésie, à l'électronique. Pour moi, c'est une belle réussite en termes d'échange parce qu'elles m'ont apporté beaucoup de choses aussi. Cela m'a donné envie de découvrir certaines rythmiques, analyser les harmonies qu'elles faisaient. Peut-être qu'inclure des chœurs Basi na Mizik dans un prochain album ce serait super, on verra.

Propos recueillis par Nioni Masela  
Nioni Masela

## FOOTBALL

## Marcel Dessailly parmi des candidats sélectionneur de la RDC

**Ancien champion du monde français de souche ghanéenne, Marcel Dessailly a déposé sa candidature comme sélectionneur des Léopards de la RDC. Il fait partie d'une cinquantaine d'autres postulants à ce poste.**

La Fédération congolaise de football association (Fecofa) et le ministère des Sports vont dans un avenir proche désigner le sélectionneur de l'équipe nationale de la RDC, les Léopards seniors. Déjà, le technicien français de souche congolaise et actuel entraîneur principal de V.Club, Florent Ibenge Ikwange a été confirmé au poste de premier sélectionneur adjoint des Léopards, alors que Mwinyi Zahera est promu deuxième sélectionneur adjoint, au terme des dernières mises en place des staffs techniques nationaux. Et l'on apprend que des candidats se bousculent au portillon de l'unique poste encore vacant au sein du staff technique des Léopards. Une cinquantaine des candidatures ont été déposées à la Fecofa, selon Jeune Afrique. Et parmi ces candidatures, celle de l'ancien international français Marcel Dessailly (116 sélections).

À 45 ans, cet ancien milieu de terrain champion du monde avec la France (1998) a été vainqueur de la Ligue des champions d'Europe avec Marseille (1993) et aussi Milan AC (1994). Il est actuellement



Marcel Dessailly candidat sélectionneur de la RDC

consultant à la chaîne payante Canal+. Marcel Dessailly vient, par ailleurs, de rompre son contrat avec la Fédération française de football (FFF) dont il était représentant en Afrique. Après le rejet de sa candidature comme sélectionneur à Malaisie, le Français d'origine ghanéenne tente donc une chance en RDC, lui qui visiblement n'a jamais entraîné depuis qu'il a mis ses crampons au placard, même s'il fut en 2007 recruteur et chargé de détecter de jeunes joueurs en Afrique pour le compte du Milan AC.

Outre Dessailly, on évoque aussi les candidatures d'autres techniciens français comme Luis Fernandez, Bernard Simondi, Didier Six et Jean-Michel Cavalli; il y aurait aussi la candidature du serbe

Zlatko Krmpotic dont le nom avait déjà été cité à la fin de l'année dernière (2013) pour succéder à Claude Le Roy. Il avait même été aperçu à Kinshasa et à Lubumbashi. L'entraîneur principal de Mazembe, le Français Patrice Carteron, a récemment lui aussi indiqué qu'il est prêt à prendre les rênes des Léopards si l'on demandait ses services.

Notons toutefois que le gouvernement congolais, par le biais du ministre des Sports, Baudouin Banza Mukalayi, et aussi du secrétaire général aux Sports Barthélemy Okito, a exprimé sa préférence pour un sélectionneur de nationalité congolaise. Wait and see.

Martin Enyimo

## PORTRAIT

## Serge Beynaud, le dandy du coupé-décalé

L'artiste sera en concert les 29 et 30 juin prochains à Kinshasa au fiesta club ainsi qu'au Roméo Golf.

Né à Yopougon, quartier populaire d'Abidjan, Serge Beynaud composait des chansons depuis son enfance. Aujourd'hui, il est l'une des figures emblématiques du mouvement coupé-décalé. Surnommé le dandy du Coupé-décalé, car toujours bien habillé, ou encore le mannequin des arrangeurs, Serge Beynaud a débuté dans la musique en 2007 comme arrangeur pour plusieurs artistes ivoiriens avant de se lancer dans la chanson en 2009. Ses albums « Seul Dieu » et « Côté sensible » ont connu un succès qui lui a notamment permis de réussir l'exploit, en septembre 2012, de remplir le Palais de la culture d'Abidjan d'une capacité de cinq mille spectateurs. Le coupé-décalé de Serge Beynaud est à la fois plus mélodique que celle de ses collègues et plus proche de celui des précurseurs du mouvement comme Douk Saga. C'est en 2009 qu'il publie Coupé-décalé, son premier opus avec son concept « Kouman lébé », expression malinké qui signifie « C'est la parole qui est là ». Serge Beynaud débute professionnellement sa carrière au sein du studio de Touré Sound à Yopougon, après avoir été découvert par le producteur du studio dans un piano-bar en train de jouer. Touré Sound lui apprend le métier d'arrangeur, notamment l'utilisation de l'ordinateur. Quand au piano, il l'a appris à en jouer très jeune lorsque l'instrument lui a été offert par son père comme cadeau de Noël. Et c'est de là que tout a commencé pour le jeune musicien. Après avoir quitté le studio Touré Sound, Serge Beynaud a loué le studio d'Ahmed Sylla avec Bébi Philip, son ami qui est aussi un arrangeur.

Serge Beynaud a récemment remporté le trophée de meilleur artiste de l'Afrique de l'ouest lors de la dernière édition des Kundé d'or tenue à Ouagadougou au Burkina Faso. L'artiste a aussi rejoint l'écurie de David Monsoh, le célèbre producteur ivoirien, propriétaire du label Obuo Music, à la base du succès de plusieurs artistes africains tels que Fally Ipupa. Parlant de lui lors d'une interview, le patron de Obuo Music a déclaré :

« Serge Beynaud est un bon arrangeur. Jusque-là, il n'y a pas encore eu un bon représentant du coupé-décalé qui fait des chansons avec des mélodies. Il y a eu beaucoup de bruits, mais ce n'est pas le bruit qu'on doit toujours écouter. Quand Serge Beynaud est venu me voir, je lui ai dit que tu as des mélodies, tu joues bien à la guitare, au piano et tu es un bon arrangeur. Essaie de faire des chansons mélodieuses pour qu'on puisse écouter le coupé-décalé. Serge Beynaud est aussi un artiste conscient qui sait ce qu'il veut. Il ne faut pas que les gens croient qu'être chanteur est un jeu. C'est un vrai métier. Serge Beynaud est un artiste en progression qui fait la fierté du coupé-décalé. »

Patrick Kianimi

## MISSION HUMANITAIRE

## 2 449 opérations de chirurgie réalisées par Mercy Ships

**Le navire hôpital Africa Mercy, arrivé le 9 août dernier au Congo et qui avait pour mission d'offrir des interventions de chirurgie reconstructive avec une prise en charge des déformations causées par des pathologies telles que les tumeurs, les fentes labiales, etc., a pris fin officiellement le 13 mai à Pointe-Noire, après dix mois d'activités.**

S'appuyant sur les données recueillies sur le terrain, le vice-président de l'ONG Mercy Ships, Donovan Palmer, a fait état de sensibles améliorations des cas opérés. Il a tenu à témoigner une sincère reconnaissance à toutes les autorités et aux partenaires qui ont soutenu les actions de Mercy Ships. Leur mérite est d'avoir été un lien entre eux et les patients. Donovan Palmer est revenu sur les résultats des actions menées depuis le premier jour où ont commencé les opérations, le 2 septembre 2013. « Nous avons pu restaurer la vue de plus de mille Congolais par des opérations ophtalmologiques. Nous avons réalisé 580 opérations maxillo-faciales, effectué 207 chirurgies reconstructives, 443 chirur-

gies générales, 78 chirurgies orthopédiques, 76 chirurgies obstétriques, soit au total 2 449 opérations de chirurgie. Il y a eu également des forma-

ciens de stérilisation ainsi que dans le domaine agricole », a-t-il précisé.

À l'endroit de l'équipe médicale de l'ONG internationale Mercy

pressants et immédiats des Congolais et Congolaises. Vous les avez soignés sans le moindre coût à payer. Vous avez accompli honorablement

chéri: « Dix mois de collaboration, cela paraît simple, mais ce n'est pas simple. Comme l'a dit le préfet, comme l'a dit le vice-président de Mercy Ships, plus de 11 000 patients ont été traités pendant ces dix mois. En ce qui concerne la Fondation FELBO, je peux considérer que notre mission a été accomplie en toute modestie, c'est-à-dire informer les populations de notre pays, du nord au sud, de l'est à l'ouest. » Et d'ajouter: « A ceux qui n'ont pas pu bénéficier de cette chance d'être pris en charge, je dis de ne pas perdre espoir : nous avons constitué avec le cabinet du président un fichier de tous les patients qui ont été pris en charge et qui n'ont pas été pris en charge. Il faut s'asseoir et voir comment nous pouvons faire avec des médecins congolais. » Signalons que c'est ce vendredi 16 mai que les services médicaux de Mercy Ships offriront les derniers soins aux patients : ainsi le navire-hôpital Africa Mercy fermera définitivement ses portes le 31 mai prochain.

Guillaume Ondzé



Les invités à la cérémonie de clôture de la mission humanitaire Mercy Ships (© DR).

tions qui se sont passées hors du bateau, notamment au niveau du développement professionnel. Celles-ci incluent un encadrement un à un des chirurgiens congolais sélectionnés, des infirmières, des anesthésistes et des techni-

Ships, le préfet de Pointe-Noire, Honoré Paka, a déclaré: « Vous avez sélectionné des patients sur l'ensemble du territoire national. Vous les avez soignés, transformant ainsi leurs vies par la guérison tout en répondant aux besoins

et de manière humanitaire votre mission qui consiste à offrir des chirurgies reconstructives dans les cas de déformation. »

Julienne Johnson, présidente de la Fondation Édith-Lucie-Bongo-Ondimba (Felbo), a ren-

## RUMBA ODEMBA

## Édo Ganga retrace ses 60 ans de carrière musicale

**L'artiste musicien, figure emblématique de l'orchestre Les Bantous de la capitale, a animé le 14 mai à l'Institut français du Congo à Pointe-Noire, une conférence sur le thème « 60 ans de musique » à l'occasion de la 2e édition de Rumba Odemba, du Congo à Cuba.**



**Édo Ganga : passion et obsession pour la musique**

Comme tout jeune de son âge, Édo Ganga a eu une scolarité normale jusqu'à l'école professionnelle d'Afrique équatoriale française (AEF), actuel lycée technique du 1er mai de Brazzaville, où il décrochera son diplôme de menuisier. L'attrait pour la musique trop pressant l'oblige à opter en 1954 pour une carrière musicale, obnubilé par l'immense talent de Joseph Kabassélé dit Grand Kallé et son African Jazz qui est son idôle dont il veut suivre les traces malgré l'hostilité de ses parents, considérant la musique comme une activité déprévaluée. En compagnie de ses compères, Nino Malapet, Jean Serge Essous, il traverse le fleuve Congo pour Kinshasa où il enregistre sa première chanson Aimé wa Bolingo en 1956. « Le voyage de Kinshasa

s'explique par le simple fait qu'à Brazzaville, nous n'avions pas à l'époque une usine phonographique de disques contrairement à Kinshasa qui en était déjà pourvue, grâce aux expatriés grecs qui avaient créé les Editions Ngoma, Essengo ou Loninguissa. Nous sommes donc allés à Kinshasa pour enregistrer nos chansons. Après les événements politiques entre les deux villes, nous étions obligés de regagner notre pays après mille et une péripéties », a-t-il raconté.

Accueillis par Faïgnond, les Bantous vont évoluer sous son label pendant des années, écrivant les plus belles pages de leur histoire avec cette écurie, en jouant dans les mythiques lieux du pays tels Faïgnond, Macedo et ailleurs dans le monde.

**La Rumba est née dans le Bassin du Congo**

L'origine de la rumba remonte entre le XIIIe siècle et le XVIe siècle dans le royaume Kongo. Une danse qui portait le nom de Mkumba ou Mukumba, danse du nombril, une danse rituelle très populaire pratiquée lors de diverses célébrations. « Les noirs sont les initiateurs du rythme de base. Avec la traite des esclaves, cette danse sera exportée par des

millions de noirs en Amérique imposant leurs cultures et leurs rites. La rumba ou danse du nombril appelée encore Mkumba ou Mukumba, qui prend sa source en Afrique centrale, plus précisément dans le royaume Kongo, en République centrafricaine chez les Mbaki, une ethnie locale, est une expression folklorique, charnelle permettant à un couple de danseurs de se frotter nombril contre nombril. C'est le colonisateur espagnol qui l'a baptisé Rumba à cause de son incapacité à prononcer le mot Mkumba », a-t-il expliqué.

Ramenée en Afrique dans les années 40 et 50, les Africains intègrent dans cette danse leurs folklores et l'enrichissent de leur patrimoine culturel avec d'autres courants musicaux. « Après Paul Kamba, Jimmy Zacharie, Antoine Mundanda et Wendo Kolosoy, la rumba se modernise vers la fin des années 50 avec l'African Fiesta du Seigneur Rochereau, les Bantous de la capitale de Jean Serge Essous, en introduisant la guitare électrique, la trompette, le saxophone, la clarinette, la batterie, etc. et lui donnent un nouveau souffle. Plus tard, Franco et le Tout Puissant Ok Jazz, Edo et les Bantous de la capitale redonnent à la rumba congolaise ses lettres de noblesse à travers les textes qui reflètent les réalités

quotidiennes africaines. C'est ainsi que la rumba intègre d'autres courants musicaux tels que le jazz, le makossa, le soukous, le ndombolo, le boucher, le Coupé décalé, la biguine... »

**L'artiste est un éducateur et un instructeur**

Édo Ganga n'est pas tendre à l'endroit des jeunes musiciens qui ne font pas honneur à notre musique par leur comportement immoral et le contenu polisson de leurs chansons. « L'artiste est un éducateur, un instituteur. Il réunit les gens avec des textes corrects. Mais par rapport à ce qu'on entend à travers certaines chansons, ça nous gêne, c'est comme si l'on n'avait rien fait avant eux. Les jeunes doivent peaufiner leurs textes et non propager des insanités », a-t-il renchéri.

Le 17 mai, à l'Institut français du Congo à Pointe-Noire, les Bantous de la capitale vont donner un concert avec, au programme, la rumba et les autres rythmes latino américains voisins tels la salsa, la biguine ou le Cha cha cha. Patrice Banchereau, musicien, chercheur et musicologue français, et les jazzmen de Pointe-Noire réunis, vont également se produire lors d'un concert inédit.

Hervé Brice Mampouya

**FESTIVAL INTERNATIONAL D'EXPRESSION FÉMININE**

**La troisième édition a démarré**

Organisée par la compagnie Issima, la troisième édition du Festival international d'expression féminine (Fief) se déroule du 14 au 18 mai dans la ville océane. L'événement a pour objectif principal de promouvoir le talent des femmes artistes et de les accompagner.

L'événement réunit des artistes et groupes du Congo-Brazzaville, de France, de RDC, du Gabon, du Tchad et du Cameroun, qui présenteront des spectacles de danse, musique, théâtre et conte dans l'amphithéâtre de Sueco et à l'espace culturel Yaro à partir de 18 heures.

Au programme du Fief figurent aussi d'autres activités, notamment une exposition-vente de tableaux et de livres à l'espace Yaro qui abrite aussi le village du festival, une visite touristique, une conférence sur les droits d'auteur et un atelier de formation sur la gestion administrative des structures artistiques qui a débuté le 12 mai à l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.

**Le Fief à la recherche de partenaires**

En prélude à la manifestation, la compagnie Issima a organisé le 9 mai, à Sueco, une soirée sponsorisée par la société Mylord qui a réuni tous les partenaires du Fief (Espace culturel Yaro, Congo Terminal, CPGOS, Espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, mairie de Pointe-Noire...). Le Fief, pourtant très attendu au niveau international, souffre d'un

manque criant de soutien local et national qui l'empêche de prendre son envol depuis son lancement en 2003. Le démarrage de sa troisième édition a permis à Germaine Ololo, directrice de la compagnie Issima, de lancer un appel aux éventuels partenaires: «*Le festival a été créé en 2003. Sa première édition qui s'est tenue en 2003 a été financée à presque 100% par la compagnie Issima. Compte tenu des difficultés, nous n'avons pu organiser la deuxième édition que l'année dernière avec beaucoup de peine. Cette année, nous avons quelques partenaires, mais il y a encore des rubriques non soutenues. Nous avons donc encore besoin d'appui. C'est pourquoi nous lançons un appel aux éventuels partenaires pour nous soutenir en vue de la réussite de cette édition du Fief*», a-t-elle dit. Poursuivant son propos, elle a présenté l'importance des événements artistiques culturels pour l'économie du pays et pour les sociétés partenaires. «*Les fonds générés par ces événements sont réinvestis dans l'économie locale. Il faut que les gens arrivent à saisir cet aspect*», a-t-elle souligné.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

**FOOTBALL**

**Les Diables noirs tenus en échec par ASP**

Les Noir-et-Jaune ont été tenus en échec un but partout par l'Association sportive ponténégrine (ASP) le 13 mai, au complexe sportif de Pointe-Noire, lors de la treizième journée du Championnat national d'élite direct.

L'équipe des Diables noirs n'a repris qu'un seul point à ASP en ce début de semaine. Malgré les efforts d'Ebengo, buteur à la 64e minute sur pénalty, les diabolins n'ont pas réussi à s'imposer à Pointe-Noire face à une équipe d'ASP bien préparée. Avant la fin du temps réglementaire, à la 89e minute, Yombet égalise à un but partout. Grosse désillusion pour les Noir-et-Jaune qui se croyaient déjà vainqueurs. La formation d'ASP semble, depuis un certain temps, mettre mal à l'aise cette équipe de Diables noirs : l'année dernière, lors de la phase retour, elle l'avait battue à domicile, dans son fief à Brazzaville, 0-1.

Après leurs succès initiaux contre AS Cheminot (1-2) et Patronage (2-1), les diabolins se sont cette fois cassé les dents sur une formation ASP solide et affûtée. Il est vrai que le championnat est encore long avec trente bonnes journées, mais les supporters pensent que le coach diabolin se doit d'effectuer quelques réglages avant d'affronter son prochain match contre Nico-Nicoye

le 18 mai au stade Alphonse-Massamba-Déba à Brazzaville.

Le classement après la 13<sup>e</sup> journée : 1/AC Léopards (38+26) ; 2/Diables noirs (25+6) ; 3/FC Kondzo (23+11) ; 4/Inter Club (22+1) ; 5/Etoile du Congo (21+8) ; 6/FC Bilombé (19+1) ; 7/ASP (18+2) ; 8/AS Cheminot (17-1) ; 9/Jeunesse sportive Talangai (15-2) ; 10/Cara (14+5) ; 11/Saint-Michel d'Ouenzé (14+1) ; 12/V.Club (12-6) ; 13/FC

Tongo(12-7) ; 14/Patronage (11+3) ; 15/La Mancha (6-10) ; 16/Nico-Nicoye (1-17).

Rappelons que la rencontre AC Léopards-Diables noirs, match comptant pour la 11e journée, a été reporté à une date ultérieure. Ces deux équipes mènent le peloton et se disputent la première place.

Hugues Prosper Mabonzo



Le complexe sportif de Pointe-Noire (© DR).

**EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"**







## ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 25 avril au 25 juillet 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"





### Assurances et Réassurances du Congo

ASSURANCE AUTOMOBILE    ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT  
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE    ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)  
 ASSURANCE MALADIE    ASSURANCE INCENDIE  
 ASSURANCE VOYAGE    ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION  
 ASSURANCE TRANSPORT    ASSURANCE SCOLAIRE  
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.






## FORAGE D'EAU ET CONSTRUCTION FORECO SARL

### NOS COMPETENCES

- ▶ Etudes Hydrogéologiques et Géophysiques
- ▶ Réalisation et Maintenance des Forages d'Eau
- ▶ Projet d'Adduction d'Eau Potable
- ▶ Construction (bâtiments, château d'eau, ...)

La meilleure solution à vos problèmes d'Eau Potable.

Contacts : 06 653 50 21 / 06 662 46 46  
 Email : foreco.sarl@yahoo.fr - Site web: www.foreco-sarl.com  
 Siège POINTE-NOIRE : RN 1 Loandjili face cimetièrre Mont Kamba  
 Agence BRAZZAVILLE : 308 Avenue des 3 Martyrs Plateau des 15 ans



Onduleur APC 650 VA

Prix : 55.000 TTC

Promotion Spéciale

## Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A 49.000 TTC



Cartouche HP 21 N/C  
Prix : 13.500 TTC



Cartouche HP 122 N/C  
Prix : 8.500 TTC

**Spécificités**

- \* Impression, Numérisation, Copie
- \* A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- \* 1 port USB 2.0 haut débit
- \* Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- \* Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO  
 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

# BULLETIN D'ABONNEMENT

### MES RÉFÉRENCES

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Société : .....  
 Adresse : .....  
 Ville : ..... Code postal : .....  
 Tél. : ..... E-mail : .....

**Titre d'abonnement :** 3 mois  6 mois  1 an

**Mode de paiement :** Chèque  Espèces

**Date et signature**



NB : Ce coupon est à retourner sous pli fermé aux adresses suivantes : BRAZZAVILLE : 84, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers / Mpila, Tél. : + 242 06 632 55 41, 06 634 93 33, 05 548 46 16  
 POINTE-NOIRE : Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les palmiers (à côté de la Radio Congo), Tél. : + 242 06 963 31 34  
 RDC - KINSHASA : 1430, Avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombé, Tél. : +243 015 166 200

**MOTS FLÉCHÉS N°028**

JEUX PROPOSÉS PAR rcl-jeux.com

BIEN TROP GRAND. GARDA EN MÉMOIRE	APPELÉE À COMPARAIRE FEMME DE LA FAMILLE	ÉVENTRER ANCIEN BATEAU	QUI EXISTENT BIEN QUEL BOUCAN! PEINTURES PIEUSES	PRINCE DU PÉTROLE CHOSSES IMPRÉVISIBLES	CRÉATEUR POUR L'AVENIR VIEILLE CITROËN	BIEN CONDUITE
HOMME PEU RÉVEUR PROFITER DE						
AVANT LA PATRONNE SENT MAUVAIS		TROUVA UNE PLACE JAMÈS POUR LES INTIMES		DIASTASE (OU'IL) OBTIENNE	PAS ENCORE DÉMODÉ TARIR	
		BIFN FAMILIER PÉRILS	PASSE AU CRIFLE NE PAS TROUVER À SON GOÛT			
UN COIN DU CIEL	DONNER UNE JOLIE TEINTE IL DOIT TENIR TÊTE			BAIE AU JAPON HAUT DE CHEMISE		REAU ROUGE
		RÉGION AGENCE SPATIALE EURO-PÉENNE				
DIPLOME NATIONAL	EAU POËTIQUE PRÉNOM ROYAL		SUR LA BOUS-SOLE REFLÉTAS	PAS CLIT CAPABLES DE TRANS-PERÇER		PLANTE POTAGÈRE
		GRANDE FAMILLE INDIGÈNE NÉO ZÉLANDAIS				
AMANDE DE COCO	IL RE-COUVRE L'IVOIRE DES DENTS			ÇA DÉSIGNÉ LA CHOSE		
			ADORÉS NEF DE C. COLOMB			
MUSIQUE ET PAROLES SYNCO-PÉES	DÉTECTEUR OISEAU VOLEUR			CON-SOMMÉ	RADIO PÉRIPHÉ-RIQUE	RAMÈNE TOUTE ÉNERGIE AU PÉTROLE
		BON MORCEAU EN BOÛCHÉE LE CÉRILUM		CHAPEAU BASQUE DIVINITÉ DE LA TERRE		
HUILE PURGATIVE CONCEPT			HALT DE CHAUSSE			
		DIRECTION		SOUS-VÊTEMENT		

**SUDOKU N°028**

>FACILE

								9
9	3		2	6	1		7	
8	7	2		9		1		
1		9	8					5
	2			3			4	
3					4	2		7
		7		4		8	1	2
	1		5	8	2		9	4
2								

>MOYEN

		5	3		2			1
3			6			5		9
				5	4		6	
9					1		8	
5		8		4		6		7
	1		2					4
	5		4	7				
1		9			8			6
8			1		9	4		

>DIFFICILE

				9	8		1	
8			1	7	5		3	4
							8	5
4	2						9	
9		1				5		2
	7						4	3
2	3							
7	6		5	3	4			9
	5		2	6				

**MOTS CROISÉS N°028**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**>HORIZONTALEMENT** 1. Comportement brutal. - 2. Revenant parmi les vivants. - 3. Symbole de l'actinium. Permet à un pape de prendre un petit ver. - 4. Ils ne mènent nulle part. - 5. La Grande-Bretagne. - 6. Ils n'ont donc pas crié. Célèbre feuilletoniste. - 7. Il est proche du haricot. Famille italienne. - 8. Le temps d'une révolution. Multitude au Canada. - 9. Article contracté. Traîner. - 10. Répétés. Possessif.

**>VERTICALEMENT** A. Étant très collet monté. - B. Papier en échange d'un paiement. Premier sur une liste française. - C. Article unique. Dépasse l'adversaire. Paresseux. - D. Poches. Lent à saisir. - E. Mesure de capacités. L'aire époque. - F. Livres de base. Principe vital. - G. Un petit mot pour le docteur. Antimoine. Sortis des urnes. - H. Humiliés. - I. Qui n'ont donc pas été suivies. - J. Raccourci pour beaucoup de choses. Donc à déclarer. Dieu solaire de l'Égypte antique.

**MOTS À MOTS N°028**

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① C I E L + R U D E = | E | | | | | | |
- ② A G I O + S E N S = | | | O | | | |
- ③ A C N E + T I P I = | | | | | | | P |

**SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE**

**MOTS FLÉCHÉS N°027**

P	B	Y	E	O	H
F	A	C	I	L	E
T	A	L	E	N	T
C	I	R	A	I	R
N	A	T	A	S	S
D	E	C	H	E	T
U	T	E	T	H	E
C	R	E	U	S	E
R	A	L	P	I	N
O	C	E	A	N	T
H	L	I	S	S	E
R	A	P	E	E	E
R	A	S	A	L	O
F	A	R	T	R	A
D	E	V	O	T	T
H	E	R	A	S	S

**SUDOKU N°027**

2	3	6	5	9	7	8	4	1
1	9	8	6	4	2	3	7	5
4	7	5	1	3	8	2	6	9
7	6	3	2	1	9	4	5	8
5	1	9	3	8	4	7	2	6
8	4	2	7	6	5	1	9	3
3	2	7	8	5	6	9	1	4
6	8	4	9	7	1	5	3	2
9	5	1	4	2	3	6	8	7
1	8	9	4	2	7	5	6	3
5	7	6	3	1	8	2	9	4
4	2	3	5	6	9	7	8	1
8	6	5	1	9	2	4	3	7
9	3	1	8	7	4	6	2	5
2	4	7	6	3	5	8	1	9
7	9	4	2	8	1	3	5	6
6	1	7	7	5	3	9	4	8
3	5	8	9	4	6	1	7	2

**MOTS CROISÉS N°027**

V	E	S	T	I	A	I	R	E	S
A	M	I	E	N	S	A	R	E	
R	A	N	G	I	L	I	E	N	
I	N	O	B	L	E	D	T		
C	E	N	T	R	E	E	P	I	
E	R	I	A	S	I	U	N		
L	A	I	C	S	I	D	E	E	
L	I	S	T	O	R	L			
E	S	P	E	O	S	I	L		
S	A	U	T	E	R	E	L	L	E

**MOTS À MOTS N°027**

1/ FORMATEUR - 2/ FLUNAMBULE - 3/ GRIGNOTER.

## GOLF

## Une fédération nationale de la discipline en voie de création

Les démarches pour parvenir à la réalisation de ce projet vont bon train, à en croire le numéro un du golf congolais, Marcel Maniétéka, qui en est l'initiateur.

«Le Congo ne doit pas rester en marge de la pratique du golf qui, aujourd'hui, est classée au nombre des disciplines olympiques», a déclaré le golfeur congolais Marcel Maniétéka. Pour ce faire, il a commencé par enclencher le processus qui débouchera sur la mise en place d'une Fédération congolaise de golf. Une initiative qui permettra de promouvoir la pratique de la discipline sur toute l'étendue du territoire national. La date de la naissance de cette future fédération n'est pas encore connue. Une chose est sûre, les démarches suivent leur cours normal, selon lui.

Le constat fait par Marcel Maniétéka sur le terrain montre que ce sont plutôt les expatriés qui pratiquent le golf au Congo. Même s'il a reconnu, par ailleurs, qu'il y a bien des jeunes Brazzavillois qui emboîtent le pas. Les terrains de golf aussi ne manquent pas. Le site de Diosso, dans le département du Kouilou, et celui de Sangolo au sud de Brazzaville, drainent nombre de pratiquants. «Les Congolais ne doivent pas continuer à se dire que le golf est un sport réservé aux riches. Ils devraient plutôt se lancer massivement dans la pratique de cette discipline afin qu'elle prenne racine dans le pays», a indiqué le golfeur. Pour parvenir à tous ces projets, Marcel Maniétéka a besoin de partenaires et de sponsors. Il a donc lancé un appel à leur endroit.

Dans la politique de promotion du golf, le sportif congolais n'en est pas à son premier coup d'essai. D'autant plus qu'il a participé à la réalisation des projets de lancement de cette discipline dans plusieurs pays africains. Dans son parcours de golfeur, Marcel Maniétéka a remporté plusieurs trophées en Europe où il s'est mesuré avec les grands noms de la discipline pendant plusieurs années. Puisqu'il a commencé sa carrière en 1983. Quatre ans plus tard, il est devenu professionnel. Le golfeur n'entend pas encore mettre fin à sa carrière même si le sponsoring lui fait défaut.

Rominique Nerplat Makaya

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

## Une lutte très relevée pour les deuxième et troisième places

La treizième journée du Championnat national d'Élite 1 s'est poursuivie le 13 mai au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie et au complexe sportif de Pointe-Noire. La lutte pour les deux autres places qualificatives à la Coupe d'Afrique s'annonce très corsée.

À Dolisie, les Fauves du Niari ont été plus forts que le FC Kondzo. Ils l'ont emporté sur le score de 3-0. Les buts de la rencontre sont signés Junior Makiessé, Dramé Biné et Khader Bidimbou. L'AC Léopards caracole seul en tête de championnat avec 37 points. Son poursuivant immédiat, les Diables noirs, n'a pas pu faire mieux que concéder un nul d'un but partout face à l'Association sportive ponté-générine. Un nul qui permet au leader de creuser l'écart. Il reviendra à 9 points si les Diables noirs emportent le 19 mai à Brazzaville le match de la 14e journée contre Nico-Nicoyé, la

lanterne rouge du championnat. Avec 25 points, les Diables noirs sont talonnés par FC Kondzo, 23 points. L'Interclub et l'Étoile du Congo conservent leur quatrième et cinquième place avec 22 et 21 points. Ce qui relance le suspense dans la conquête de la deuxième et troisième place qualificative à la Coupe d'Afrique. L'équipe qui tombera perdrait sans nul doute le rang qu'elle occupait à l'issue de cette journée.

Le FC Kondzo tentera de sauver sa troisième place le 19 mai contre Tongo football club, mis sous pression stellienne. Si l'Étoile du Congo arrive à faire la différence face à l'AS Cheminots le 16 mai, après la rencontre Saint-Michel de Ouenzé (SMO)-La Mancha, l'Interclub sera contraint d'en faire autant face à la Jeunesse sportive de Talangai (JST) qui a

perdu deux places au classement, passant de la sixième à la huitième place après sa défaite le 12 mai face au FC Bilombé, l'actuel sixième avec 19 points (0-1). Le nul de l'ASP face à Diables noirs lui a permis de revenir à la hauteur de JST (18 points) et de la devancer à la différence de buts (-4 pour la JST). Le 17 mai à Pointe-Noire, le FC Bilombé accorde son hospitalité au Cara avant que V. Club affronte l'ASP. L'AS Cheminots est neuvième avec 17 points. Cara occupe la 10e place, à égalité de points avec SMO (14 points). V. Club est deuxième avec 12 points comme le TFC. Patronage Sainte-Anne est reléguée à la quatorzième place avec 11 points. La Mancha est quinzième avec 6 points et Nico-Nicoyé est dernière avec 1 point.

James Golden Eloué

## L'équipe de Nico-Nicoyé rétablie dans ses droits

Le club ponténégrin est la lanterne rouge du championnat. Il n'avait jusqu'alors gagné qu'un match sur le terrain, 1-0, contre l'Association sportive Ponté-générine (ASP) comptant pour la 5e journée. Une victoire qui, malheureusement, ne lui a pas été accordée.

L'incompréhension est née d'une amende que le club ponténégrin devrait payer avant ce match, alors que rien ne lui avait été notifié selon son témoignage. Nico-Nicoyé n'a pas laissé échapper cette chance. Il a défendu sa cause jusqu'à obtenir gain de cause. C'est la fin de la série de 13 matchs sans victoire. Mais cela ne change pas sa position de lanterne même si son nombre de points a augmenté, passant d'un à quatre.

Retour sur les faits

Nico-Nicoyé conteste la décision de la commission de discipline de la Fédération congolaise de football qui lui fait perdre le match joué le 16 mars contre l'ASP. La commission lui reprochait de ne pas payer avant le match l'amende qui lui aurait été infligée, de 500.000 FCFA. L'équipe conteste la décision au motif qu'il ne lui a jamais été notifié un tel avis dans les conditions de forme et de fond bien avant la rencontre. Elle soutient, pour appuyer son recours, qu'elle n'a jamais eu l'avis d'homologation dans les délais et la forme requise. Elle avance également pour preuve que la veille de la rencontre a eu lieu la réunion technique à laquelle avaient pris part le commissaire du match, les arbitres et les deux clubs, sans qu'il ne soit évoqué l'amende à payer. En début de rencontre, l'ASP a émis des réserves

sans aucun support matériel sur l'amende. La commission de recours lui a donné raison qu'elle n'y avait aucune preuve de la réception officielle du courrier en provenance du secrétaire général de la Fécofoot en temps utile et au plus tard le samedi qui a précédé le match.

«L'examen du dossier relève aussi la bonne foi de l'équipe de Nico-Nicoyé qui a payé avant sa rencontre ses droits de participation et si elle était informée de l'amende, l'on peut penser à juste titre qu'elle se serait acquittée. La commission de recours annule la sanction et considère le résultat acquis sur le terrain 0-1 en faveur de Nico-Nicoyé», peut-on lire dans la décision.

J.G.E

## BRIN D'HISTOIRE

## 1992

Cette année-là marque une rupture dans l'évolution politique de notre pays. Le multipartisme succède au parti unique. L'élection présidentielle consacre ce changement par un scrutin démocratique. Le Congo est en marche pour la démocratie.

Ceux qui sont nés avec la démocratie avaient 17 ans lors de la dernière élection présidentielle en 2002. Ils n'ont pu voter. En 2016, ils en auront 22 et pourront donc accomplir leur devoir citoyen. Il n'est pas superflu de leur rappeler le contexte de 1992.

En 1992, Yhombi, Sassou-N'Guesso, Lissouba, Ganao, Kolélas, Thystère-Tchicaya, etc., tous ces grands noms de l'échiquier politique national depuis 1963 sont en lice pour l'élection présidentielle. Lissouba en sort vain-

queur. Que s'est-il passé ? Le président en exercice, comme le veut l'usage en ce domaine, est le premier informé des résultats par le ministre de l'Intérieur. Denis Sassou-N'Guesso ordonne leur publication. «Vous avez perdu, monsieur le président», fait observer Alphonse Nzoungou, ministre de l'Intérieur à l'époque. «Je le sais, mais publiez», réplique le président de la République. Ce qui fut fait. Beau geste de fair-play politique et croche-pied à ceux qui s'attendaient à ce que Sassou-N'Guesso s'accroche au pouvoir

Le nouveau président intronisé, la République poursuit son cours, dorénavant erratique et violent. On bascula dans la guerre le 5 juin 1997. À la fin de celle-ci, en octobre de la même année, le peuple salua le retour au pouvoir de Denis Sassou-N'Guesso,

contraint de quitter le pouvoir quelques années plus tôt. La période postconflit est laborieuse, marquée par la défiance de l'opinion internationale. Le Congo réussit la gageure de sortir de l'anomie par son génie propre. Cette opinion internationale oublie que la démocratie, dont elle se réclame, est à la recherche d'un second souffle. Elle ne saurait nous servir ni de modèle ni de référence, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, dans notre propre recherche d'une praxis démocratique.

Et, si le président décidait, pour une raison ou une autre, de quitter le pouvoir en 2016, comme en 1992 ? Que feront ceux qui exigent le changement de constitution ou ceux qui en contestent la nécessité ; les uns et les autres, versatiles et incohérents, dopés par la «lutte des places» ?

Leurs arguments témoignent d'un affaiblissement de l'intelligence.

En 1991, Sassou Nguesso accepta la tenue de la Conférence nationale souveraine. Il quitta le pouvoir à l'issue du scrutin présidentiel de 1992. Par ces faits d'armes historiques avérés, l'actuel président jouit, incontestablement, d'un préjugé favorable et d'une crédibilité qui lui donnent la capacité de changer la constitution et favoriser l'entrée du pays dans cette nouvelle gouvernance républicaine souhaitée, comme il l'avait aidé à entrer en démocratie ; sans a priori, du reste, sur ce qu'il fera ou ne fera pas en ce qui concerne son avenir personnel. C'est l'homme de la situation, celui par qui le changement institutionnel est possible.

Mfumu